

RECENSEMENT DES BANQUES CÉRÉALIÈRES AU NIGER

Rapport principal

(Version provisoire)

Consultants :

- Amadou DIOP
- Abdoulaye NOMAOU (Ph.D.)
- Maman Sani IBRAHIM
- Moutari MAHAMANE

JUILLET 2006

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AGR	Activités Génératrices de Revenus
BC	Banques Céréalières
CCA	Cellule Crises Alimentaires
CCP	Centre des Chèques Postaux
CDA	Chef de District Agricole
CRC	Comité restreint de Concertation
CSR/SAP/GC	Comité Sous-Régional du Système d'Alerte Précoce et de Gestion de Catastrophes
DAC/POR	Direction de l'Action Coopérative et de Promotion des Organismes Ruraux
DDDA	Direction Départementale du Développement Agricole
DNPCA	Dispositif National de Prévention des Crises Alimentaires
DRDA	Direction Régionale du Développement Agricole
MDA	Ministère du Développement Agricole
PAC	Programme d'Actions Communautaires
PADL	Programme d'Appui au Développement Local
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PROPAN	Programme d'Appui aux Organisations Paysannes du Niger
SR/AC/POR	Service Régional de l'Action Coopérative et de Promotion des Organismes Ruraux

PREAMBULE

La présente étude sur le recensement des banques céréalières a été réalisée dans le cadre du dispositif national de prévention et d'atténuation des crises alimentaires (DNPCA) et sous la tutelle du Comité Restreint de Concertation (CRC).

L'étude a été financée par la CCA avec la contribution des partenaires au développement notamment la Délégation de la Commission de l'Union Européenne et le Programme Alimentaire Mondiale.

Sa mise en œuvre a été placée sous la tutelle du Ministère du Développement Agricole et réalisée par les consultants nationaux suivants :

- Amadou DIOP
- Abdoulaye NOMAOU (Ph.D.)
- Ibrahim MAMAN SANI
- Moutari MAHAMANE

La Direction de l'Action Coopérative (DACPOR), les Services Régionaux de l'Action Coopérative, les Directions Départementales du Développement Agricole et les CDA ont beaucoup contribué à la réalisation de l'étude.

Par ailleurs, il convient de souligner la contribution matérielle très appréciée des responsables des projets de développement (PAC, PADL/Diffa, PADL/N'guigmi), ainsi que de celle des enquêteurs et des agents de saisie. Il faut également saluer le Comité Ad'hoc de suivi de l'étude¹ dont les observations et amendements ont permis d'améliorer la qualité du rapport.

Le rapport se présente en deux (2) documents :

1. Le document "Rapport principal" traite de la synthèse des résultats au plan national ainsi que des spécificités régionales.
2. Le document "Rapport annexe" présente les résultats détaillés sous forme de tableaux par département.

¹ Le comité ad'hoc est présidé par le Secrétaire Général du Ministère du Développement Agricole et ses membres sont les représentants de la CCA, du PAM, du SAP, de la Délégation de la Commission Européenne, de la DACPOR/MDA, du PROPAN, de la DEP/MDA ainsi que d'un Conseiller Technique du MDA.

TABLE DES MATIÈRES

I- INTRODUCTION	1
II- OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS.....	1
II- METHODOLOGIE	2
2.1 Finalisation des outils d'enquête	2
2.2 Recrutement et formation des enquêteurs	2
2.3 Collecte des données	2
2.4 Traitement et analyse des données	3
2.5 Difficulté rencontrée	3
III- PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	4
3.1 Mise en place des BC	4
3.1.1 Répartition géographique	4
3.1.2 Périodes de création des BC	5
3.1.3 Tutelle des BC	5
3.1.4 Promoteurs des BC	6
3.1.5 Contribution des promoteurs à la mise en place des BC	8
3.1.6 Reconstitution du stock initial des BC	11
3.1.7 Infrastructures de base	11
3.1.7.1 Existence et état physique des magasins.....	11
3.1.7.3 Nature des travaux à réaliser.....	13
3.2 Équipement des BC	13
3.3 Statut juridique des BC.....	14
IV- FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE GESTION.....	16
4.1 Existence des organes de gestion.....	16
4.2 Qualification des membres de comité de gestion	16
4.3 Formation des membres des BC.....	17
4.4 Tenue des réunions	18
4.4.1 Assemblées générales.....	18
4.4.2 Réunions des comités de gestion.....	18
4.4.3 Établissement des procès verbaux de réunion	18
V- GESTION DES BC	20
5.1 Mode de cession des produits des BC	20
5.2 Pratique de la marge bénéficiaire.....	20
5.3 Modes de remboursement des crédits	21

5.4 Utilisation des outils de gestion	21
5.5 Sécurisation des fonds des BC	22
5.6 Difficultés rencontrées par les BC	22
VI- SITUATION DES STOCKS ET VIABILITE DES BC	25
6.1 Situation financière	25
6.2 Situation des stocks	26
6.2.1 Situation globale.....	26
6.2.2 Situation par classe.....	26
6.2.3 Variation des stocks par classe	27
6.3 Opérationnalité des BC	28
6.4 Viabilité des BC.....	28
6.4.1 Viabilité par rapport au stock	28
6.4.2 Facteurs de viabilité des BC.....	29
6.4.2.1 Viabilité par rapport au genre de la tutelle	29
6.4.2.2 Viabilité par rapport aux formations	30
6.4.2.3 Tenue des AG	31
6.4.2.4 Viabilité par rapport aux facteurs de gestion des stocks et financière	31
6.4.2.4 Performance des BC par rapport aux organismes d'appui	33
VII- IMPACT SOCIAL DES BC	35
7.1 Caractéristiques sociales générales des ménages enquêtés	35
7.1.1 Taille et âge de la population enquêtée	35
7.1.2 Appartenance aux BC.....	36
7.2 Populations adhérentes et bénéficiaires des BC	36
7.3 Avantages procurés par les BC	37
7.3.1 Appréciation par les membres des comités de gestion	37
7.3.2 Appréciation par les chefs de ménage	37
7.4 Satisfaction des besoins alimentaires	40
7.4.1 Approvisionnement des chefs de ménage au niveau des BC.....	40
7.4.2 Niveau de satisfaction des besoins céréaliers des ménages	40
7.5 Périodes de fréquentation des BC en 2005	41
VIII- BASE DE DONNÉES	42
8.1 Présentation générale	42
8.2 Dispositif de mise à jour des donnees.....	42
8.2.1 Fiche de suivi des banques céréalières	42
8.2.1.1 Les indicateurs fixes.....	42
8.2.1.2 Les indicateurs variables de mise à jour	42
8.2.1.3 Modèle de fiche de suivi	43
8.2.2 Rôles des acteurs du suivi	44
8.2.3 Périodicité du suivi	44
8.2.4 Moyens requis pour le suivi	45
8.2.4.1 Équipements	45
8.2.4.2 Fonctionnement	45

8.2.4.3 Formation au suivi	45
8.2.5 Budget prévisionnel pluriannuel.....	45
IX- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	47
9.1 EN CONCLUSION	47
9.1.1 Au plan organisationnel.....	47
9.1.2 Au plan de la gestion du capital	47
9.1.3 Au plan de la viabilité	47
9.1.3.1 Facteurs d'ordre institutionnel.....	47
9.1.3.2 Facteurs lié à la gestion des stocks et financière	47
9.1.4 Au plan de l'appréciation des BC par les bénéficiaires.....	48
9.2 EN RECOMMANDATION	48
9.2.1 A court terme.....	48
9.2.1.1 À l'endroit des Maires des communes.....	48
9.2.1.2 À l'endroit de la DAC/POR	48
9.2.1.3 À l'endroit de la CCA	49
9.2.2 A moyen et long termes.....	49
9.2.2.1 À l'endroit des Maires des communes.....	49
9.2.2.2 À l'endroit de la DAC/POR	49
DOCUMENTS CONSULTÉS	50
Annexe 1 : Termes de référence	51
Annexe 2 : Termes de reference des consultants	55
Annexe 3 : Questionnaire "Organe de gestion"	58
Annexe 4 : Questionnaire "Chef de ménage"	66
Annexe 5 : Liste des variables de la base de données	69
Annexe 6 : Liste des organismes d'appui aux BC.....	71
Annexe 7 : Viabilité des BC par organisme d'appui.....	77

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition du nombre des BC par région.....	4
Tableau 2 : Répartition des BC par type de village bénéficiaire et par région.....	4
Tableau 3 : Répartition des BC selon le genre de la tutelle et par région.....	5
Tableau 4 : Répartition des BC par type de promoteurs et par région.....	6
Tableau 5 : Liste des principaux organismes d'appui à la mise en place des BC.....	7
Tableau 6 : Répartition des BC selon le type d'appui initial reçu du promoteur et par région.....	8
Tableau 7 : Répartition des BC selon l'appui reçu après création et par région.....	9
Tableau 8 : Répartition des BC selon le type d'appui reçu après création et par région.....	10
Tableau 9 : Répartition des BC selon la reconstitution du stock initial et par région.....	11
Tableau 10 : Répartition des BC selon l'approvisionnement sur le marché et par région.....	11
Tableau 11 : Répartition des BC selon l'existence d'un magasin et par région.....	12
Tableau 12 : Répartition des BC selon le besoin de réparation du magasin et par région.....	12
Tableau 13 : Répartition des BC selon le besoin de reconstruction du magasin et par région.....	12
Tableau 14 : Répartition des BC selon le type de réparations à réaliser sur les magasins.....	13
Tableau 15 : Répartition des BC selon la disponibilité en matériels d'équipement et par région.....	14
Tableau 16 : Répartition des BC selon l'existence d'un agrément et par région.....	14
Tableau 17 : Répartition des BC sans agrément selon les motifs et par région.....	15
Tableau 18 : Répartition des BC selon le type d'organe de gestion et par région.....	16
Tableau 19 : Répartition des BC selon la formation des membres du comité de gestion et par région.....	17
Tableau 20 : Répartition des BC selon les domaines de formation de membres du comité de gestion et par région.....	17
Tableau 21 : Répartition des BC selon la formation des membres en vie associative et par région.....	17
Tableau 22 : Répartition des BC selon la tenue des AG et par région.....	18
Tableau 23 : Répartition des BC selon la tenue de réunions de comités et par région.....	18
Tableau 24 : Répartition des BC selon l'établissement des PV de réunion et par région.....	19
Tableau 25 : Répartition des BC selon le mode de cession des produits et par région.....	20
Tableau 26 : Répartition des BC selon l'application d'une marge bénéficiaire et par région.....	20
Tableau 27 : Répartition des BC selon le mode de remboursement des crédits et par région.....	21
Tableau 28 : Répartition des BC selon l'utilisation des outils de gestion et par région.....	22
Tableau 29 : Répartition des BC selon le lieu de dépôt des fonds et par région.....	22
Tableau 30 : Répartition des BC selon les principales difficultés rencontrées et par région.....	24
Tableau 31 : Situation des stocks et avoirs des BC par région.....	25
Tableau 32 : Situation des stocks actuels des BC par classes d'importance en tonnes.....	26
Tableau 33 : Situation des variations de stocks des BC par classes.....	27
Tableau 34 : Opérationnalité des BC par région.....	28
Tableau 35 : Viabilité des BC sur la base de classes de variation de capital (% du stock initial).....	29
Tableau 36 : Viabilité des BC par tutelle.....	30
Tableau 37 : Viabilité des BC en relation avec la formation des membres de comité de gestion.....	30
Tableau 38 : Viabilité des BC en relation avec les domaines de la formation reçue par les membres du comité de gestion.....	30
Tableau 39 : Viabilité des BC en relation avec la formation en vie associative des membres.....	31
Tableau 40 : Viabilité des BC en relation avec la tenue des AG.....	31
Tableau 41 : Viabilité des BC selon la période d'approvisionnement.....	31
Tableau 42 : Viabilité des BC suivant le mode de cession.....	32
Tableau 43 : Viabilité des BC en relation avec les modes de remboursements des prêts.....	32
Tableau 44 : Viabilité des BC en relation avec l'application ou non de marge bénéficiaire.....	32
Tableau 45 : Viabilité des BC en relation avec les modes de sécurisation des fonds.....	33
Tableau 46 : Viabilité des BC par organisme d'appui.....	34
Tableau 47 : Répartition des chefs de ménage enquêtés par sexe et par région.....	35
Tableau 48 : Taille et nombres d'actifs par ménage par région.....	35
Tableau 49 : Répartition des chefs de ménage enquêtés par appartenance à la BC et par région.....	36
Tableau 50 : Répartition des chefs de ménage enquêtés par appartenance à la BC et par sexe.....	36
Tableau 51 : Répartition des adhérents des BC par région.....	37
Tableau 52 : Répartition des BC selon la qualité de membres fondateurs de BC des habitants du village et par région.....	37
Tableau 53 : Répartition des BC selon les autres avantages procurés selon les COGES et par région ..	39
Tableau 54 : Répartition des chefs de ménage enquêtés suivant les autres avantages procurés par la BC par région.....	39

<i>Tableau 55 : Répartition des chefs de ménage enquêtés suivant les autres avantages procurés par la BC et par sexe</i>	<i>39</i>
<i>Tableau 56 : Quantité moyenne des achats de céréales effectués en 2005 par les chefs de ménage selon le sexe.....</i>	<i>40</i>
<i>Tableau 57: Répartition des chefs de ménage enquêtés selon leur appréciation de la satisfaction des besoins du village et par région</i>	<i>40</i>
<i>Tableau 58 : Répartition des chefs de ménage enquêtés selon les motifs de non satisfaction des besoins du village et par région</i>	<i>41</i>
<i>Tableau 59 : Répartition des chefs de ménage enquêtés par période de recours à la BC en 2005 et par région</i>	<i>41</i>
<i>Tableau 60 : Budget prévisionnel pour le fonctionnement du dispositif de suivi des BC sur 3 ans.....</i>	<i>46</i>

I- INTRODUCTION

La présente étude porte sur le recensement des banques céréalières sur toute l'étendue du pays. Elle s'est étalée sur quatre mois, allant de février à mai 2006. Elle a été placée sous la tutelle du Ministère du Développement Agricole avec un financement assuré par les partenaires à travers la Cellule Crises Alimentaires (CCA).

Il convient de rappeler qu'elle a été réalisée en deux étapes :

- 1) une enquête préparatoire réalisée en 2004, qui a permis d'élaborer et de tester les questionnaires sur un échantillon de BC ;
- 2) une enquête de généralisation conduite en février-mars 2006.

Durant tout ce processus, des séances de restitutions au comité de suivi de l'étude mis en place, ont été organisées non seulement pour informer les membres de l'avancement de la mission, mais surtout pour recueillir leurs observations en vue d'améliorer les résultats définitifs de l'étude.

II- OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Conformément aux termes de référence (Annexes 1 et 2), l'objectif de l'étude du recensement des Banques céréalières (BC) est de disposer d'un référentiel en matière de banques céréalières à travers la mise en place d'une banque de données et d'un système de mise à jour permanent.

Les résultats visés sont les suivants :

R.1. Une banque de données est disponible sur la base d'un recensement exhaustif de toutes les BC du Niger comprenant

1. Une carte d'identité de chaque BC avec le nom du département, du canton et du village ainsi que le code RGPH 2001;
2. Un inventaire des BC existantes avec les capacités de stockage, le type d'infrastructure, le niveau actuel du stock (nature et /ou espèce), les modes de cession, et la reconnaissance juridique;
3. Un inventaire des promoteurs des BC avec le nombre de BC mises en place et leur localisation, le stock de départ, l'existence de comités de gestion et leur fonctionnalité;
4. Les difficultés majeures rencontrées par les BC;
5. Des propositions d'amélioration pour la mise en œuvre des actions futures.

R.2 : Un système de mise à jour de la base de données est défini et mis en place.

R.3 : Les services régionaux, les correspondants de l'Action Coopérative et de la Promotion des Organismes Ruraux (AC/POR) et les chefs de districts agricoles sont formés pour la collecte et la mise à jour des données en vue de l'alimentation régulière de la base de données.

R.4 : Un atelier de restitution des résultats de l'étude est tenu.

R.5 : Le rapport définitif de l'étude est produit.

II- METHODOLOGIE

L'enquête est un recensement exhaustif des BC. Elle a été menée sur la base de :

- des informations disponibles au niveau des services départementaux du développement agricole ;
- des informations au niveau des promoteurs basés dans les régions et départements ;
- des informations au niveau des agents d'encadrement de base que sont les chefs de district agricoles qui ont servi d'enquêteurs.

La méthodologie utilisée a porté sur les activités suivantes :

2.1 FINALISATION DES OUTILS D'ENQUETE

Les supports de l'enquête sont deux types (Annexes 3 et 4) :

- un questionnaire « Organes de gestion de la BC »;
- un questionnaire « Chef de ménage ».

Ils ont été élaborés à partir des indicateurs identifiés essentiellement sur la base des termes de référence de l'étude et du rapport de l'enquête sur les banques céréalières de la région de Tillabéri (octobre 2002).

2.2 RECRUTEMENT ET FORMATION DES ENQUETEURS

Les enquêteurs sont au nombre de 225, recrutés parmi les chefs de district agricole en priorité et complétés au besoin par d'autres enquêteurs maîtrisant la langue la plus parlée dans les localités d'enquête et ayant une expérience en matière de collecte d'informations en milieu rural. Le recrutement a été effectué au niveau de chaque département au cours de la période allant du 2 au 10 février 2006.

La formation a été assurée par les consultants appuyés par des représentants de la DAC/POR (niveaux central et régional). Elle a porté sur les objectifs de l'enquête, le contenu et le remplissage du questionnaire sur la base du manuel de l'enquêteur ainsi que l'approche à privilégier sur le terrain. Les sessions de formation ont été organisées au niveau de centres de formation regroupant les enquêteurs de départements proches.

2.3 COLLECTE DES DONNEES

Après leur formation, les enquêteurs ont procédé à la collecte des données par équipe, sous la supervision du Directeur Départemental du Développement Agricole (DDDA).

La méthode utilisée est l'interview des membres des comités de gestion des BC et des chefs de ménage au niveau des villages dotés de BC.

Au niveau village, l'approche adoptée est la suivante :

- explication des objectifs du recensement des BC au Niger;
- explication des raisons du choix du village;
- interview des membres des comités de gestion et de trois (3) chefs de ménage dont au moins une (1) femme.

Quatre (4) équipes supervisées par quatre (4) consultants ont conduit l'enquête. Les Chefs de services régionaux AC/POR (SR/AC/POR) ont fait le suivi des équipes départementales et exécuté un contrôle des fiches avant leur transmission aux consultants.

La logistique comprend trois véhicules tout terrain pour le transport des consultants et 34 véhicules tout terrain (un pour chaque département) pour le transport des équipes d'enquête. Au besoin, des motos tout terrain ont été utilisées par certains enquêteurs.

Les activités se sont déroulées comme le montre le tableau ci-dessous. Il faut toutefois ajouter qu'une première version du rapport provisoire a été déposée le 9 juin 2006, suivie d'une réunion de restitution au comité de suivi le 13 juillet.2006.

Calendrier d'exécution du recensement

ACTIVITES	Février 2006	Mars 2006	Avril 2006	Mai 2006
Recrutement des enquêteurs	2 au 10			
Formation	13	5		
Enquête et collecte des données	24	15		
Saisie des données		11		20
Traitement et analyse des données			1	25
Présentation de la note d'information				25
Dépôt du rapport provisoire				31

2.4 TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES

Deux équipes, de deux personnes chacune, ont été constituées et formées pour assurer la saisie des données au moyen du logiciel SPSS 10.0 pour constituer la base de données

Le traitement et l'analyse des données ont été effectués par les consultants à partir de la base de données ainsi réalisée.

2.5 DIFFICULTES RENCONTREES

La principale difficulté rencontrée se situe au niveau de la collecte des données. En effet, le remplissage des fiches n'a pas été aussi exhaustif pour toutes les variables.

Cette situation s'explique par les raisons suivantes :

1. L'insuffisance dans la supervision au niveau des départements;
2. L'insuffisance inhérente à la gestion des BC par les comités de gestion documents mal tenus, perte de mémoire des membres des comités de gestion, manque de transmission des informations par certains promoteurs de BC aux comités de gestion.

Par conséquent, il convient de signaler que les résultats qui sont contenus dans cette étude présentent des variations en termes de nombre d'observations (N) enregistrés dans la base de données, selon les variables considérées. Il faut toutefois noter que les tendances données par les analyses statistiques demeurent valables vu l'importance de la taille des observations valides.

III- PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

3.1 MISE EN PLACE DES BC

3.1.1 REPARTITION GEOGRAPHIQUE

À l'issue de l'enquête, il a été recensé au total 3.987 banques céréalières réparties sur toute l'étendue du pays. Comme cela ressort du tableau 1, ces BC ne sont pas uniformément réparties dans les régions. En outre, elles sont plus concentrées dans les régions de Tillabéri, Tahoua, Zinder et Maradi comptant respectivement 24,8%, 21,6%, 17,6% et 15,7%. Les autres régions s'en sortent par contre avec 9,2% pour Dosso, 6,7% pour Diffa, 3,7% pour Agadez et enfin moins de 1% pour Niamey.

Tableau 1 : Répartition du nombre des BC par région

Régions	Nombre BC	%
Agadez	147	3,7
Diffa	273	6,8
Dosso	365	9,2
Maradi	626	15,7
Tahoua	863	21,6
Tillabéri	990	24,8
Zinder	696	17,5
Niamey	27	0,7
TOTAL	3.987	100,0

Il faut préciser que dans leur grande majorité, les BC sont localisées dans les villages déficitaires au plan alimentaire, du moins, au moment de leur implantation, pour répondre aux besoins des populations. Le tableau 2 montre qu'elles ont été implantées aussi bien dans des villages administratifs et hameaux rattachés, correspondant essentiellement à la zone agricole, et les campements en zone nomade.

On peut constater que les villages administratifs renferment plus de 86% des BC, les hameaux plus de 8%, soit un total de plus de 94% pour la zone sédentaire, et les campements nomades renfermant 5,5%.

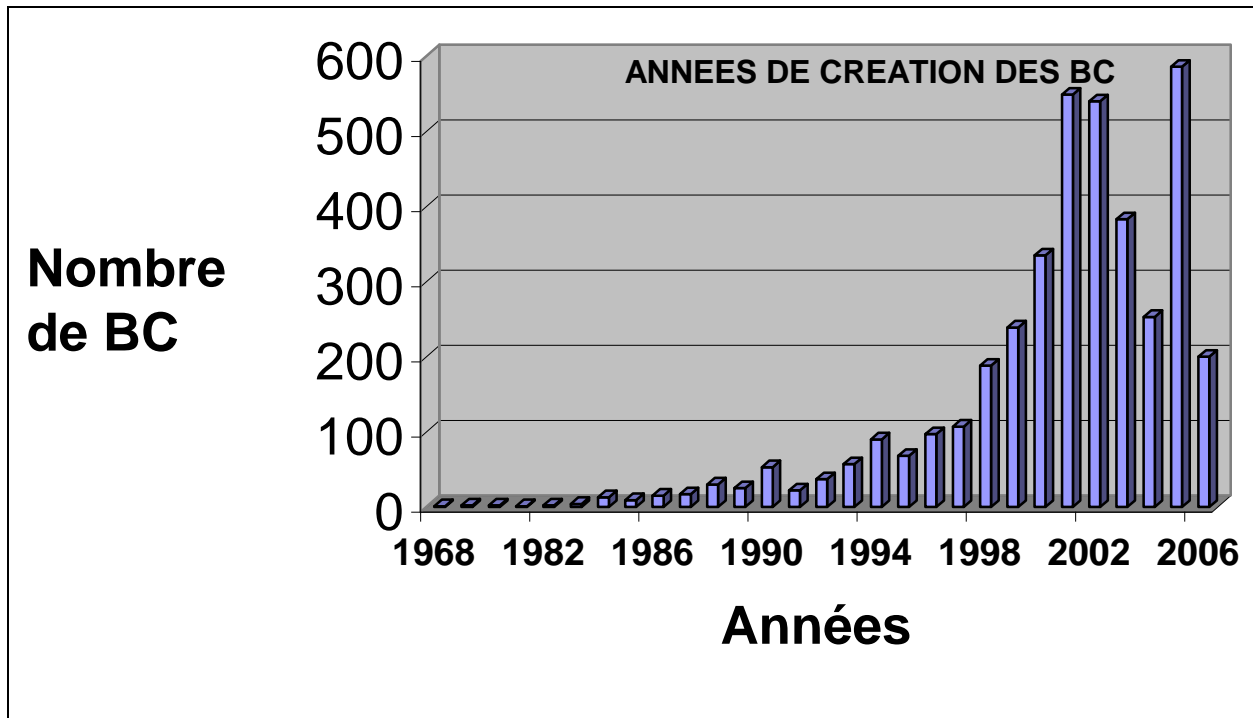
Tableau 2 : Répartition des BC par type de village bénéficiaire et par région

Régions	Village administratif		Hameau		Campement		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Agadez	48	50,0	29	30,2	19	19,8	0	0,0	96	100,0
Diffa	137	51,7	17	6,4	111	41,9	0	0,0	265	100,0
Dosso	327	92,6	26	7,4	0	0,0	0	0,0	353	100,0
Maradi	551	90,0	43	7,0	16	2,6	0	0,0	610	100,0
Tahoua	741	90,1	60	7,3	16	1,9	5	0,6	822	100,0
Tillabéri	803	84,1	109	11,4	43	4,5	0	0,0	955	100,0
Zinder	626	94,6	31	4,7	4	0,6	1	0,2	662	100,0
Niamey	27	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	27	100,0
TOTAL	3.260	86,1	315	8,3	209	5,5	4	0,1	3.788	100,0

3.1.2 PERIODES DE CREATION DES BC

Le présent recensement a permis de relever que les premières banques céréalières mises en place datent de 1968. Elles ont connu un accroissement dans les années 90 et une prolifération rapide de la fin de cette décennie à ce jour (figure 1).

Figure 1 : Répartition des BC par année de création



3.1.3 TUTELLE DES BC

Toutes les BC sont sous la responsabilité directe de trois types de tutelle dépendamment du genre de l'Assemblée Générale de chaque structure.

Le tableau 3 indique, en effet, que dans près de 22% des cas, les BC sont gérées exclusivement par des AG féminines et dans plus de 14% par des AG masculines. Cependant dans près de 64% des BC, la gestion est assurée par une tutelle mixte, c'est-à-dire par des AG constituées aussi bien de femmes que d'hommes.

Tableau 3 : Répartition des BC selon le genre de la tutelle et par région

Régions	Masculine		Féminine		Mixte		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Agadez	10	6,8	25	17,1	111	76,0	111	100,0
Diffa	7	2,6	119	43,6	147	53,8	273	100,0
Dosso	31	8,8	84	23,8	238	67,4	353	100,0
Maradi	110	17,7	108	17,3	405	65,0	623	100,0
Tahoua	198	23,2	310	36,4	344	40,4	852	100,0
Tillabéri	151	16,1	114	12,2	671	71,7	936	100,0
Zinder	53	7,7	72	10,5	563	81,8	688	100,0
Niamey	2	7,4	22	81,5	3	11,1	27	100,0
TOTAL	562	14,4	855	21,9	2.483	63,7	3.900	100,0

3.1.4 PROMOTEURS DES BC

Par "Promoteur de BC", il faut entendre l'organisme d'appui à la création de la BC. Mais le traitement des données a révélé dans certains cas l'existence de confusion lors de l'enquête. En effet, bon nombre de répondants ont, soit oublié le nom du promoteur de leur BC, soit confondu le vrai promoteur à d'autres partenaires (institutions d'exécution) ayant aussi apporté leur contribution à un moment ou à un autre dans la vie de la BC. De plus, d'autres répondants ont cité pour une même BC les noms de deux intervenants (partenaires ou non). C'est ainsi que par exemple la CCA, le PAM, le BIT, etc. ont été associés à d'autres projets, organismes internationaux (UNICEF) ou ONG pour les mêmes BC. Au cours du traitement des données, des corrections ont été apportées dans de tels cas et, quand l'information complémentaire est disponible, pour retenir les véritables organismes d'appui.

L'enquête a, dans un premier temps, permis de distinguer trois principales catégories de promoteurs de BC. A partir du tableau 4, on note que les organismes privés ou internationaux sont dominants avec une représentation de plus de 90%, suivis de l'État avec près de 6% et enfin les populations avec 3,4%.

Il faut relever que de façon spécifique, les interventions de l'État se font essentiellement à travers la Cellule crise Alimentaire (CCA) au niveau national et les CSR/SAP/GC au niveau sous-régional, les projets et les programmes. En ce qui concerne les organismes, on compte une multitude d'institutions nationales et étrangères comprenant des ONG et Associations, des projets et programmes de développement, des institutions des Nations Unies, dont certains ont une envergure locale et d'autres nationale, ayant à leur actif des nombres variés de BC.

Tableau 4 : Répartition des BC par type de promoteurs et par région

Régions	Populations		État*		Organismes		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Agadez	0	0,0	10	6,8	135	91,8	2	1,4	147	100,0
Diffa	0	0,0	37	13,6	234	86,0	1	0,4	272	100,0
Dosso	35	9,6	15	4,1	313	86,0	1	0,3	364	100,0
Maradi	9	1,4	19	3,1	593	95,3	1	0,2	622	100,0
Tahoua	41	4,8	43	5,0	772	89,6	6	0,7	862	100,0
Tillabéri	46	4,9	100	10,6	788	83,8	6	0,6	940	100,0
Zinder	3	0,4	5	0,7	682	98,6	2	0,3	692	100,0
Niamey	0	0,0	0	0,0	27	100,0	0	0,0	27	100,0
TOTAL	134	3,4	229	5,8	3544	90,3	19	0,5	3926	100,00

* Etat : sur ressources propres

À la lecture du tableau 5, on dénombre plus d'une cinquantaine d'organismes ayant appuyé chacun au moins 15 BC, pour un total de 3.313 BC, représentant ainsi plus des 83%des structures existantes et privilégiant plus les régions de Tillabéri, Tahoua, Maradi et Zinder. La liste de tous les organismes d'appui recensés est présentée en annexe 5.

On peut constater à partir du tableau ci-dessous que quelques-uns seulement de ces organismes ont à leur actif plus de 100 BC, notamment le PGRN, le PI Keita; le PADL et la CCA (Projets et institution de l'État), le PAM, l'UNICEF et le BIT (Institutions des Nations Unies), le CARE International et le World Vision (ONG étrangères).

Tableau 5 : Liste des principaux organismes d'appui à la mise en place des BC

Organismes d'appui (15 BC et plus)	Nom de la région								Total
	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Niamey	
CADELT						15			15
GTZ	6				9				15
PDRT					15				15
SARAP		15							15
I & A		16							16
CORPS PAIX				4	5	4	4		17
ENFANTS DU MONDE					17				17
PADAZ							17		17
ANNOURA						18			18
KOKARI			17			1			18
PCD 2			2	1		16			18
PLAN NIGER			16			2			18
ACF	19								19
FIDA	1	11		5	2				19
ONG GOMNI						19			19
PASP						20			20
SOS SAHEL		1	3	4		12			20
ARMFD			21						21
BON NAFA						22			22
TARKA					22				22
CARITAS			11		1	7	6	1	26
PRP			10	14		2			26
SNV			6			21			27
MADDABAN			28						28
AQUADEV			1	1			27		29
AIDE & ACTION			10			18	2		30
PDRADM					31				31
AFRIQUE VERTE						31	4		35
FSIL			1	35					36
ADD						41		1	42
ONG BOGU						46			46
AREN		21		16		10			47
MOORIBEN			18			29			47
PASADOP						53			53
PROZOPAS	10			12	33				55
AFRICARE	43	13			1	5			62
AFRICA 70							63		63
PGTF						63			63
FUBC					66				66
PAC	10	1	7	5	20	18	9	2	72
ASAPI					45		47		92
PCLCP						56	37		93
PBVT					99				99

PGRN			50	24		18	11		103
PAM*			13	38	16	12	4	21	104
PI KEITA					144				144
WORLD VISION				48		53	41	2	144
CCA*	6	39	13	22	54	88	4		226
PADL		125	3	35		31	44		238
UNICEF	22			111	44	3	69		249
BIT				5	1		247		253
CARE		7	4	175	115	15	4		320
Total	117	249	234	555	740	751	641	27	3.313

* L'enquête n'a pas spécifié les organismes de mise en œuvre appuyés par le PAM et la CCA.

3.1.5 CONTRIBUTION DES PROMOTEURS A LA MISE EN PLACE DES BC

Les appuis apportés aux populations dans le cadre de la mise en place des BC sont de diverses formes, comme cela ressort du tableau 6. Ils portent essentiellement sur les céréales dans plus de 78% des cas et sur le financement dans plus de 19% des cas. Par ailleurs, des appuis non moins importants sont apportés en termes de matériels d'équipement (balance, chaises, bureaux, palettes, etc.) des magasins (2%) ainsi que de la formation aux membres des comités de gestion (0,2%).

Il faut cependant relever que le PAM et la CCA sont des bailleurs de fonds et n'interviennent pas directement dans le suivi de la gestion des BC. Dans la plupart des cas, les promoteurs ou organismes ci-dessus notés font appel à ces institutions pour requérir leurs appuis, souvent pour compléter leurs propres contributions.

Même si elles ont toujours été les bénéficiaires, les populations apportent également, dépendamment des cas, leurs parts notamment en termes de :

1. contribution financière, physique et/ou en matériaux de construction des magasins (eau, sable, gravier, etc.);
2. personnels de gestion des BC recrutés ou désignés en leur sein (membres de comité de gestion et de contrôle, gérants, etc.).

Tableau 6 : Répartition des BC selon le type d'appui initial reçu du promoteur et par région

Régions	Espèces		Céréales		Matériels		Formation		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Agadez	24	16,7	119	82,6	1	0,7	0	0	0	0	144	100,0
Diffa	12	4,6	238	90,5	13	4,9	0	0	0	0	263	100,0
Dosso	110	34,3	202	62,9	8	2,5	0	0	1	0,3	321	100,0
Maradi	171	31,5	365	67,2	7	1,3	0	0	0	0	543	100,0
Tahoua	98	11,5	749	88,1	3	0,4	0	0	0	0	850	100,0
Tillabéri	250	28,4	602	68,5	20	2,3	5	0,6	2	0,2	879	100,0
Zinder	44	6,4	622	89,9	21	3,0	4	0,6	1	0,1	692	100,0
Niamey	5	18,5	22	81,5	0	0	0	0	0	0	27	100,0
TOTAL	714	19,2	2919	78,5	73	2,0	9	0,2	4	0,1	3719	100,0

Après leur mise en place, plus de 34% des BC ont bénéficié d'appuis complémentaires

(tableau 7) de natures variées (tableau 8). Les réponses citées se répartissent ainsi qu'il suit :

- Appui en céréales pour près de 63%;
- Appui en espèces pour 16,3%;
- Appui en formation pour 12,4%;
- Appui en matériels pour 4,3%;
- Appui pour le suivi pour 1,1%.

Tableau 7 : Répartition des BC selon l'appui reçu après création et par région

Régions	Appui reçu		Appui non reçu		Total	
	N	%	N	%	N	%
Agadez	25	17,2	120	82,8	145	100,0
Diffa	135	52,3	123	47,7	258	100,0
Dosso	116	33,4	231	66,6	347	100,0
Maradi	189	31,9	403	68,1	592	100,0
Tahoua	273	32,5	567	67,5	840	100,0
Tillabéri	361	39,9	543	60,1	904	100,0
Zinder	192	28,2	490	71,8	682	100,0
Niamey	7	25,9	20	74,1	27	100,0
TOTAL	1298	34,2	2497	65,8	3795	100,0

Tableau 8 : Répartition des BC selon le type d'appui reçu après création et par région

Régions	Espèces		Céréales		Matériel		Formation		Suivi		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Agadez	0	0,0	21	87,5	0	0,0	2	8,3	0	0,0	1	4,2	24	100,0
Diffa	2	1,5	111	84,1	0	0,0	7	5,3	9	6,8	3	2,3	132	100,0
Dosso	44	37,9	31	26,7	7	6,0	21	18,1	1	0,9	12	10,3	116	100,0
Maradi	6	15,8	22	56,4	2	5,1	6	15,4	0	0,0	1	2,6	37	100,0
Tahoua	35	13,0	128	47,4	17	6,3	84	31,1	1	0,4	5	1,9	270	100,0
Tillabéri	83	24,5	227	67,0	9	2,7	11	3,2	0	0,0	8	2,4	338	100,0
Zinder	8	4,6	148	85,1	10	5,7	5	2,9	1	0,6	2	1,1	174	100,0
Niamey	1	20,0	2	40,0	2	40,0	0	0,0	0	0,0	0	0	5	100,0
TOTAL	179	16,3	690	63,0	47	4,3	136	12,4	12	1,1	32	2,9	1096	100,0

3.1.6 RECONSTITUTION DU STOCK INITIAL DES BC

Au fil du temps certaines BC ont perdu leur stock initial et ont dû le reconstituer pour continuer d'assurer l'approvisionnement des populations en céréales. Les opérations de reconstitution ont touché près de 70% des BC existantes (tableau 9).

Au plan régional, les BC de Niamey sont les moins concernées par cette reconstitution du stock initial avec seulement 18,5% des cas. Cependant, celles des autres régions sont les plus touchées avec des proportions variant de 52,4% à 81,8% des BC.

Pour réaliser cette reconstitution de stock, les approvisionnements ont dû s'effectuer sur les marchés pour plus de 67% des cas (tableau 10). Pour les autres BC, les sources d'approvisionnement sont essentiellement les fournisseurs recrutés par les organismes d'appui et, dans une moindre mesure, les membres des BC.

Tableau 9 : Répartition des BC selon la reconstitution du stock initial et par région

Régions	Stock initial reconstitué		Stock initial non reconstitué		Total	
	N	%	N	%	N	%
Agadez	102	71,3	41	28,7	143	100,0
Diffa	207	81,8	46	18,2	253	100,0
Dosso	179	55,2	145	44,8	324	100,0
Maradi	467	77,0	139	23,0	606	100,0
Tahoua	640	76,8	193	23,2	833	100,0
Tillabéri	410	52,4	372	47,6	782	100,0
Zinder	527	78,4	145	21,6	672	100,0
Niamey	5	18,5	22	81,5	27	100,0
TOTAL	2537	69,7	1103	30,3	3640	100,0

Tableau 10 : Répartition des BC selon l'approvisionnement sur le marché et par région

Régions	Approvisionnements sur les marchés		Approvisionnements à d'autres sources		Total	
	N	%	N	%	N	%
Agadez	15	83,3	3	16,7	18	100,0
Diffa	160	92,3	13	7,5	173	100,0
Dosso	205	73,2	75	26,8	280	100,0
Maradi	0	0,0	0	0,0	0	100,0
Tahoua	159	47,9	173	52,1	332	0,0
Tillabéri	310	75,1	103	24,9	413	100,0
Zinder	176	57,9	128	42,1	304	100,0
Niamey	0	0,0	0	0,0	0	0,0
TOTAL	1025	67,4	495	32,6	1520	100,0

3.1.7 INFRASTRUCTURES DE BASE

3.1.7.1 Existence et état physique des magasins

Comme cela apparaît dans le tableau 11, un peu plus de 82% des BC sont dotées d'un magasin construit pour abriter le stock de céréales et pour assurer la vente des produits.

Les régions les moins nanties dans ce domaine sont Diffa dont près de 40% des BC sont dépourvues de magasins, Dosso avec 29% suivies par Maradi, Agadez, Tillabéri et Tahoua.

Il faut souligner que certains magasins nécessitent présentement des travaux de **réparation** ou même de **reconstruction**. La réparation intéresse plus de 66% des magasins (tableau 12) et la reconstruction plus de 44% des cas (tableau 13).

Tableau 11 : Répartition des BC selon l'existence d'un magasin et par région

Régions	Magasin construit		Magasin non construit		Total	
	N	%	N	%	N	%
Agadez	121	82,3	26	17,7	147	100,0
Diffa	162	60,2	107	39,8	269	100,0
Dosso	258	70,9	106	29,1	364	100,0
Maradi	508	81,5	115	18,5	623	100,0
Tahoua	733	85,3	126	14,7	859	100,0
Tillabéri	753	82,7	158	17,3	911	100,0
Zinder	638	92,7	50	7,3	688	100,0
Niamey	26	96,3	1	3,7	27	100,0
TOTAL	3199	82,2	689	17,8	3888	100,0

Tableau 12 : Répartition des BC selon le besoin de réparation du magasin et par région

Régions	Magasins à réparer		Magasins en bon état		Total	
	N	%	N	%	N	%
Agadez	73	64,6	40	35,4	113	100,0
Diffa	120	78,4	33	21,6	153	100,0
Dosso	113	49,8	114	50,2	227	100,0
Maradi	301	66,3	153	33,7	454	100,0
Tahoua	409	68,7	186	31,3	595	100,0
Tillabéri	416	64,9	225	35,1	641	100,0
Zinder	394	70,4	166	29,6	560	100,0
Niamey	12	46,2	14	53,8	26	100,0
TOTAL	1838	66,4	931	33,6	2769	100,0

Tableau 13 : Répartition des BC selon le besoin de reconstruction du magasin et par région

Régions	Magasins à reconstruire		Magasins en bon état		Total	
	N	%	N	%	N	%
Agadez	26	20,3	102	79,7	128	100,0
Diffa	46	19,4	191	80,6	237	100,0
Dosso	137	46,1	160	53,9	297	100,0
Maradi	131	36,0	233	64,0	364	100,0
Tahoua	198	25,4	580	74,6	778	100,0
Tillabéri	428	57,4	318	42,6	746	100,0
Zinder	388	72,8	145	27,2	533	100,0
Niamey	24	100,0	0	0,0	24	100,0
TOTAL	1378	44,4	1729	55,6	3107	100,0

3.1.7.3 Nature des travaux à réaliser

Pour les BC dont les informations sont disponibles, les besoins en travaux de réparation intéressent surtout les régions de Tahoua, Tillabéri et Zinder dans des proportions respectives de 28,5%, 21, 2% et 25, 8% des BC (tableau 14).

Les travaux dominants à effectuer au niveau de ces BC se résument essentiellement à ce qui suit :

- Reprise en tôle ou réparation du toit des bâtiments de 470 BC, soit 40% des BC identifiées; les régions les plus touchées sont celles de Tahoua, Tillabéri et Zinder;
- Crépissage des bâtiments de 403 BC, soit 34,2%, surtout dans les régions de Tahoua, Tillabéri et Zinder;
- Colmatage des fissures sur les murs de 147 BC, soit 12,5%, dans toutes les régions mais moins dans celle d'Agadez et Diffa;
- Réparation des planchers (5,3%), des portes et fenêtres (2,7%);
- Reconstruction des magasins de 21 BC, soit 1,8%.

Tableau 14: Répartition des BC selon le type de réparations à réaliser sur les magasins

Besoins de réparation	Nom de la région								Total	%
	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Niamey		
Toit	21	13	28	16	148	101	143	0	470	40,0
Crépissage	16	40	20	12	139	75	101	0	403	34,2
Mur (fissure)	1	14	33	21	18	38	22	0	147	12,5
Plancher	12	3	2	3	14	16	12	0	62	5,3
Portes/fenêtres	2	6	3	0	10	5	6	0	32	2,7
Reconstruction	1	4	3	2	4	3	4	0	21	1,8
Remblayage	0	0	0	0	0	3	5	0	8	0,7
Terrasse	0	4	0	0	0	1	1	0	6	0,5
Entretien	0	3	0	0	1	1	1	0	6	0,5
Plafond	1	0	0	0	1	3	1	0	6	0,5
Enduit	0	0	0	0	0	0	5	0	5	0,4
Agrandissement	1	2	0	0	0	2	0	0	5	0,4
Dalle	2	0	0	0	0	0	1	0	3	0,2
Fondation	0	0	0	1	0	0	1	0	2	0,1
Escalier	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0,0
Traitement	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0,0
Traverse	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0,0
Total	57	89	89	55	335	250	304	0	1179	100,0
%	4,8	7,5	7,5	4,7	28,5	21,2	25,8	0,0	100,0	-

3.2 ÉQUIPEMENT DES BC

Comme cela a été indiqué plus haut, les équipements des BC comprennent les balances, tables et chaises, les palettes, etc. L'enquête a révélé que plus de 44% des BC en sont dotées (tableau 15).

La situation est cependant différente d'une région à l'autre. En effet, Niamey est la plus nantie car toutes ses BC sont équipées, suivie de la région de Zinder à hauteur de près de 73% des BC équipées, de Tillabéri avec plus de 57%, de Maradi, de Tahoua, de Dosso, d'Agadez et enfin de Diffa la moins favorisée avec seulement 20% de BC équipées.

Tableau 15 : Répartition des BC selon la disponibilité en matériels d'équipement et par région

Régions	Matériels disponibles		Matériels non disponibles		Total	
	N	%	N	%	N	%
Agadez	26	20,3	102	79,7	128	100,0
Diffa	46	19,4	191	80,6	237	100,0
Dosso	137	46,1	160	53,9	297	100,0
Maradi	131	36,0	233	64,0	364	100,0
Tahoua	198	25,4	580	74,6	778	100,0
Tillabéri	428	57,4	318	42,6	746	100,0
Zinder	388	72,8	145	27,2	533	100,0
Niamey	24	100,0	0	0,0	24	100,0
TOTAL	1378	44,4	1729	55,6	3107	100,0

3.3 STATUT JURIDIQUE DES BC

Sur la totalité des BC dont l'information est disponible, près de 58% disposent d'un agrément contre 42% qui n'en sont pas dotées (tableau 16). Pour ces dernières, les explications sont essentiellement de trois types (tableau 17). Comme rapporté par les membres de comités de gestion rencontrés, il s'agit de :

- Dossiers en instance pour 23,4% des BC;
- Dossiers non encore élaborés pour 23,1%;
- Manque d'information sur la nécessité de requérir un agrément pour 52,8%.

Les situations dans les régions de Diffa et de Maradi sont des plus critiques en raison de l'importance des BC sans agrément, représentant plus de 50% de leurs structures respectives.

Tableau 16 : Répartition des BC selon l'existence d'un agrément et par région

Régions	BC agréées		BC non agréées		Total	
	N	%	N	%	N	%
Agadez	91	72,8	54	37,2	145	100,0
Diffa	37	13,6	236	86,4	273	100,0
Dosso	262	72,2	101	27,8	363	100,0
Maradi	280	44,9	344	55,1	624	100,0
Tahoua	639	74,7	216	25,3	855	100,0
Tillabéri	560	61,0	358	39,0	918	100,0
Zinder	357	51,7	334	48,3	691	100,0
Niamey	26	96,3	1	3,7	27	100,0
TOTAL	2.249	57,7	1.649	42,3	3.898	100,0

Tableau 17 : Répartition des BC sans agrément selon les motifs et par région

Régions	Dossiers en instance		Manque de dossier		Manque d'information		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Agadez	28	56,0	10	20,0	10	20,0	2	4,0	50	100,0
Diffa	3	1,4	84	38,5	129	59,2	2	0,9	218	100,0
Dosso	26	30,6	10	11,8	49	57,6	0	0,0	85	100,0
Maradi	89	28,3	40	12,7	182	57,8	4	1,3	315	100,0
Tahoua	53	26,9	37	18,8	107	54,3	0	0,0	197	100,0
Tillabéri	90	26,4	112	32,8	136	39,9	3	0,9	341	100,0
Zinder	67	21,2	59	18,7	190	60,1	0	0,0	316	100,0
Niamey	0	0,0	0	0,0	1	100,0	0	0,0	1	100,0
TOTAL	356	23,4	352	23,1	804	52,8	11	0,7	1523	100,0

IV- FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE GESTION

4.1 EXISTENCE DES ORGANES DE GESTION

L'enquête a montré que la quasi-totalité des BC disposent, chacune, d'un comité de gestion (tableau 18).

La situation est plutôt inverse en termes de comité de contrôle dont seulement moins de 1% des BC est dotée. Ce déficit organisationnel peut favoriser des comportements d'irrégularité voire de malversation chez certains membres de comités de gestion.

Tableau 18: Répartition des BC selon le type d'organe de gestion et par région

Régions	Comité de gestion		Comité de contrôle	
	N	%	N	%
Agadez	141	99,3	1	0,7
Diffa	266	100,0	0	0,0
Dosso	340	99,7	1	0,3
Maradi	554	99,6	2	0,4
Tahoua	862	100,0	0	0,0
Tillabéri	907	100,0	0	0,0
Zinder	684	100,0	0	0,0
Niamey	27	100,0	0	0,0
TOTAL	3781	99,9	4	0,1

4.2 FORMATION DES MEMBRES DE COMITE DE GESTION

Le tableau 19 révèle que la majorité, soit plus 80%, des comités de gestion ont reçu une formation technique pouvant aider à la gestion de leur BC respective. Le niveau des comités de gestion touchés par région est relativement élevé avec des taux compris entre 69% et 100%.

Les domaines de formation (tableau 20) se présentent ainsi qu'il suit :

- L'Alphabétisation a bénéficié aux membres de 21% des comités;
- La Gestion financière a bénéficié aux membres de 66,2% des comités;
- La Gestion des stocks a bénéficié aux membres de 12,7% des comités;
- La Gestion des activités génératrices de revenus (AGR) a intéressé des membres de 0,1% des BC.

Dans le domaine de la formation en gestion financière, toutes les régions sont relativement privilégiées. Par contre, dans celui de la gestion des stocks, la situation est partout critique.

Tableau 19: Répartition des BC selon la formation des membres du comité de gestion et par région

Régions	Formation reçue		Formation non reçue		Total	
	N	%	N	%	N	%
Agadez	123	84,8	22	15,2	141	100,0
Diffa	218	80,1	54	19,9	272	100,0
Dosso	242	69,1	108	30,9	350	100,0
Maradi	453	75,6	146	24,4	599	100,0
Tahoua	706	85,6	119	14,4	825	100,0
Tillabéri	657	73,1	242	26,9	899	100,0
Zinder	628	91,7	57	8,3	685	100,0
Niamey	27	100,0	0	0,0	27	100,0
TOTAL	3054	80,4	748	19,6	3798	100,0

Tableau 20: Répartition des BC selon les domaines de formation de membres du comité de gestion et par région

Régions	Alphabétisation		Gestion financière		Gestion des stocks		AGR		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Agadez	14	68,4	105	84,0	6	4,8	0	0,0	125	100,0
Diffa	12	5,5	201	92,6	4	1,8	0	0,0	217	100,0
Dosso	104	43,5	113	47,3	22	9,2	0	0,0	239	100,0
Maradi	92	20,8	288	65,2	62	14,0	0	0,0	442	100,0
Tahoua	172	24,4	344	48,8	187	26,5	2	0,3	705	100,0
Tillabéri	178	27,4	438	67,5	33	5,1	0	0,0	649	100,0
Zinder	66	10,5	493	78,3	71	11,3	0	0,0	630	100,0
Niamey	1	3,8	24	92,3	1	3,8	0	0,0	26	100,0
TOTAL	639	21,0	2006	66,2	386	12,7	2	0,1	3033	100,0

4.3 FORMATION DES MEMBRES DES BC

La formation qui a été dispensée aux membres des banques céréalières a porté sur la "vie associative". Mais seulement les membres de 48,4% des BC en ont bénéficié (tableau 21).

Les régions de Niamey et Tahoua sont les plus favorisées avec des proportions respectives de près de 78% et 70%, suivies de Dosso et Agadez avec des taux de plus de 50%.

Tableau 21 : Répartition des BC selon la formation des membres en vie associative et par région

Régions	BC dont Membres formés		BC dont Membres non formés		Total	
	N	%	N	%	N	%
Agadez	86	58,5	61	41,5	147	100,0
Diffa	115	42,3	157	57,7	272	100,0
Dosso	193	54,2	163	45,8	356	100,0
Maradi	237	38,4	380	61,6	617	100,0
Tahoua	596	70,0	256	30,0	852	100,0
Tillabéri	399	44,0	508	56,0	907	100,0
Zinder	222	32,4	463	67,6	685	100,0
Niamey	21	77,8	6	22,2	27	100,0

TOTAL	1869	48,4	1994	51,6	3863	100,0
--------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	--------------

4.4 TENUE DES REUNIONS

Deux types de réunions sont pratiqués par les bénéficiaires des BC. Il s'agit des Assemblées Générales (AG), des réunions de comités de gestion et/ou d'évaluation des BC.

4.4.1 ASSEMBLEES GENERALES

En ce qui concerne les AG, elles sont pratiquées par plus de 91% des comités enquêtés et la tendance est quasiment uniforme pour toutes les régions même si Dosso se démarque avec le taux le plus faible, soit un peu moins de 85% (tableau 22).

Tableau 22 : Répartition des BC selon la tenue des AG et par région

Régions	AG tenues		AG non tenues		Total	
	N	%	N	%	N	%
Agadez	127	94,1	8	5,9	135	100,0
Diffa	240	91,6	22	8,4	262	100,0
Dosso	283	84,5	52	15,5	335	100,0
Maradi	551	90,0	61	10,0	612	100,0
Tahoua	780	92,5	63	7,5	843	100,0
Tillabéri	813	92,2	69	7,8	882	100,0
Zinder	626	92,5	51	7,5	677	100,0
Niamey	26	100,0	0	0,0	26	100,0
TOTAL	3446	91,4	326	8,6	3772	100,0

4.4.2 REUNIONS DES COMITES DE GESTION

Pour les réunions de comités, la pratique intéresse 76% des comités au plan national. En outre, toutes les régions oscillent entre près de 72% pour Tillabéri et 100% pour Niamey (tableau 23).

Tableau 23 : Répartition des BC selon la tenue de réunions de comités et par région

Régions	Réunions tenues		Réunions non tenues		Total	
	N	%	N	%	N	%
Agadez	117	87,3	17	12,7	134	100,0
Diffa	194	74,9	65	25,1	259	100,0
Dosso	252	77,3	74	22,7	326	100,0
Maradi	429	72,8	160	27,2	589	100,0
Tahoua	652	79,5	168	20,5	820	100,0
Tillabéri	627	71,9	245	28,1	872	100,0
Zinder	506	76,1	159	23,9	665	100,0
Niamey	26	96,3	1	3,7	27	100,0
TOTAL	2803	76,0	889	24,0	3692	100,0

4.4.3 ÉTABLISSEMENT DES PROCES VERBAUX DE REUNION

À l'issue de certaines réunions, des procès verbaux (PV) sont établis. Cette pratique qui

n'est pas systématique n'intéresse que 64% des BC au plan national. La région qui se démarque le plus est celle d'Agadez avec un taux de plus de 90% de ses comités. Les autres régions font plus de 50% mais seul la région de Diffa s'en sort avec un peu plus de 43% (tableau 24).

Dans tous les cas, une place existe de fait pour les mémoires individuelles et collectives en vue d'assurer "l'archivage" de certaines informations, ce qui explique en grande partie les difficultés rencontrées dans la collecte de données au niveau de la plupart des comités de gestion enquêtés.

Tableau 24 : Répartition des BC selon l'établissement des PV de réunion et par région

Régions	PV établis		PV non établis		Total	
	N	%	N	%	N	%
Agadez	109	90,1	12	9,9	121	100,0
Diffa	102	43,8	131	56,2	233	100,0
Dosso	185	64,2	103	35,8	288	100,0
Maradi	339	61,5	212	38,5	551	100,0
Tahoua	477	68,2	222	31,8	699	100,0
Tillabéri	476	62,8	282	37,2	758	100,0
Zinder	389	65,5	205	34,5	594	100,0
Niamey	15	60,0	10	40,0	25	100,0
TOTAL	2092	64,0	1177	36,0	3269	100,0

V- GESTION DES BC

5.1 MODE DE CESSION DES PRODUITS DES BC

Comme le tableau 25 le montre, les principaux modes de cession sont pratiqués par les comités de gestion. Il s'agit de :

- la "vente au comptant" pratiquée exclusivement dans près de 39% des BC;
- la "vente à crédit" pratiquée exclusivement dans un plus de 14% des BC;
- la "vente mixte" pratiquée dans plus de 46% des BC.

Par ailleurs, on peut relever **d'autres modes non définis** et nettement moins importants en termes de BC (moins de 1% des BC) que les modes ci-dessus notés.

Tableau 25 : Répartition des BC selon le mode de cession des produits et par région

Régions	Vente au comptant		Vente à crédit		Vente mixte		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Agadez	55	38,7	2	1,4	85	59,9	0	0,0	142	100,0
Diffa	25	10,0	5	2,0	219	88,0	0	0,0	249	100,0
Dosso	143	43,5	41	12,5	145	44,1	0	0,0	329	100,0
Maradi	313	53,4	51	8,7	210	35,8	12	2,0	586	100,0
Tahoua	206	26,2	328	41,7	249	31,7	3	0,4	786	100,0
Tillabéri	448	51,2	17	1,9	398	45,5	12	1,4	875	100,0
Zinder	202	30,6	69	10,5	385	58,3	4	0,6	660	100,0
Niamey	22	81,5	1	3,7	4	14,8	0	0,0	27	100,0
TOTAL	1414	38,7	514	14,1	1695	46,4	31	0,8	3654	100,0

5.2 PRATIQUE DE LA MARGE BENEFICIAIRE

Une marge bénéficiaire est appliquée par les comités de gestion mais seulement dans moins des $\frac{3}{4}$ des BC (tableau 26). Les comités de gestion des BC des régions de Niamey, Tahoua, Tillabéri, Zinder et Maradi sont dominants dans cette pratique.

Tableau 26 : Répartition des BC selon l'application d'une marge bénéficiaire et par région

Régions	Application de marge		Non application de marge		Total	
	N	%	N	%	N	%
Agadez	27	23,1	90	76,9	117	100,0
Diffa	150	61,5	94	38,5	244	100,0
Dosso	174	55,9	137	44,1	311	100,0
Maradi	343	70,0	147	30,0	490	100,0
Tahoua	634	85,9	104	14,1	738	100,0
Tillabéri	635	79,8	161	20,2	796	100,0
Zinder	450	78,5	123	21,5	573	100,0
Niamey	19	86,4	3	13,6	22	100,0
TOTAL	2432	74,0	859	26,0	3291	100,0

5.3 MODES DE REMBOURSEMENT DES CREDITS

Pour les cas des BC où le crédit est pratiqué (tableau 27), les remboursements autorisés se présentent ainsi qu'il suit :

- en nature pour 45,7% des BC;
- en espèces pour 26,1% des BC;
- mixte pour 28,2% des BC.

Tableau 27 : Répartition des BC selon le mode de remboursement des crédits et par région

Régions	Nature		Espèces		Mixte		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Agadez	7	9,3	81	82,7	10	10,2	98	100,0
Diffa	13	5,6	189	81,5	30	12,9	232	100,0
Dosso	58	25,0	73	31,5	101	43,5	232	100,0
Maradi	148	48,0	57	18,4	104	33,6	309	100,0
Tahoua	509	75,6	102	15,2	62	9,2	673	100,0
Tillabéri	56	11,7	125	26,0	299	62,3	480	100,0
Zinder	361	72,9	26	5,3	108	21,8	495	100,0
Niamey	4	40,0	6	60,0	0	0,0	10	100,0
TOTAL	1156	45,7	659	26,1	714	28,2	2529	100,0

5.4 UTILISATION DES OUTILS DE GESTION

Des outils de gestion sont utilisés par les comités de gestion mais la pratique n'est pas généralisée. En effet, plus de 78% des BC en sont concernées (tableau 28) et utilisent une combinaison de plusieurs documents comptables : livre de caisse, livre de banque, livre de stock, etc. il convient de noter cependant que la tenue de ces documents laisse à désirer à cause d'un certain nombre de problèmes liés aux personnes responsabilisées. En effet, une étude menée en 2005 a relevé que *"... du fait que le plus souvent, les acteurs choisis et formés ne sont alphabétisés ni en langues nationales ni en arabe, il devient pratiquement impossible à ces derniers de tenir les documents mis à leur disposition. Et d'ailleurs, la tenue à jour cohérente de ces documents requiert une certaine expertise et une disponibilité permanente que ne sauraient garantir de simples paysans travaillant sur une base bénévole."*²

Les régions qui excellent dans cette pratique sont Niamey avec un taux de 100% de ses comités, Agadez avec près de 98%, Tahoua avec plus de 89%, suivis de Zinder avec 81%, de Tillabéri avec plus de 76%, de Dosso avec près de 73% et enfin de Diffa avec 56,6%.

² Mahamane GONI BOULAMA, Rapport de suivi-évaluation, Rapport final, p.8, PAM, Février 2005.

Tableau 28 : Répartition des BC selon l'utilisation des outils de gestion et par région

Régions	Outils de gestion utilisés		Outils de gestion non utilisés		Total	
	N	%	N	%	N	%
Agadez	137	97,9	3	2,1	140	100,0
Diffa	146	56,6	112	43,4	258	100,0
Dosso	245	72,9	91	27,1	336	100,0
Maradi	415	70,0	178	30,0	593	100,0
Tahoua	740	89,2	90	10,8	830	100,0
Tillabéri	674	76,3	209	23,7	883	100,0
Zinder	532	81,0	125	19,0	657	100,0
Niamey	27	100,0	0	0,0	27	100,0
TOTAL	2916	78,3	808	21,7	3724	100,0

5.5 SECURISATION DES FONDS DES BC

Les résultats de l'enquête font ressortir une diversité de lieux où les comités de gestion déposent la totalité ou une partie des fonds issus de la vente de leurs produits (tableau 29). Il s'agit essentiellement de :

- Village, dans 65,4 % des BC;
- Compte MEC, dans 20,8% des BC;
- Compte bancaire, dans 12,8% des BC.

Les comptes CCP (2 BC) et autres (non définis) ont été rapportés dans un peu plus de 1% des cas. Au regard de cette situation, toutes les régions à l'exception de celle de Niamey, privilégient le dépôt des fonds au village, aux mains des trésoriers ou de celles des personnes autres que les responsables de BC, avec tous les risques de détournement, de vol, d'inondation et d'incendie associés.

Tableau 29 : Répartition des BC selon le lieu de dépôt des fonds et par région

Régions	Au village		Compte MEC		Compte bancaire		Compte CCP		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Agadez	65	47,8	11	8,1	60	44,1	0	0,0	0	0,0	136	100,0
Diffa	245	97,6	5	2,0	1	0,4	0	0,0	0	0,0	251	100,0
Dosso	246	98,1	48	15,2	16	5,1	0	0,0	5	1,6	315	100,0
Maradi	275	49,7	189	34,2	88	15,9	0	0,0	1	0,2	553	100,0
Tahoua	332	46,8	212	29,9	156	22,0	1	0,1	9	1,3	710	100,0
Tillabéri	618	73,0	209	24,7	13	1,5	1	0,1	5	0,6	846	100,0
Zinder	489	77,0	24	3,8	108	17,0	0	0,0	14	2,2	635	100,0
Niamey	2	7,4	23	85,2	2	7,4	0	0,0	0	0,0	27	100,0
TOTAL	2272	65,4	721	20,8	444	12,8	2	0,0	34	1,0	3473	100,0

5.6 DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES BC

Plusieurs difficultés ont été rapportées par les membres des comités de gestion des BC. Comme le montre le tableau 30, les principales difficultés sont :

- L'insuffisance de la formation des membres de comités et du suivi des activités des BC

selon 62,5% des comités de gestion;

- L'insuffisance voire le manque de matériels d'équipement selon 18,2%.

Dans une moindre mesure, ils ont aussi noté :

- Les difficultés d'approvisionnement, selon 6,3% des comités de gestion;
- Les difficultés de recouvrement des crédits, selon 5,3%;
- Les difficultés d'entretien des stocks, selon 3,5%;
- Les difficultés de tenue des réunions, selon 0,5%;
- L'insuffisance des stocks, selon 1,4%.

Les BC font face aussi à la mauvaise gestion, aux conflits entre les membres, aux ingérences de tout ordre des autorités coutumières, à l'insuffisance d'encadrement, et l'insuffisance du capital initial.

Tableau 30 : Répartition des BC selon les principales difficultés rencontrées et par région

Régions	Formation/suivi		Insuffisance ou manque de matériels		Difficultés d'entretien		Difficultés d'approvisionnement		Difficultés de recouvrement		Difficultés de tenue de réunions		Besoins des populations importants		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Agadez	67	49,6	43	31,9	13	9,6	12	8,9	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	135	100,0
Diffa	93	36,8	42	16,6	29	11,5	68	26,9	15	5,9	1	0,4	3	1,2	2	0,8	253	100,0
Dosso	186	55,7	88	26,3	7	2,1	20	6,0	18	5,4	2	0,6	3	0,9	10	3,0	334	100,0
Maradi	383	64,0	84	14,0	11	1,8	28	4,7	46	7,7	9	1,5	20	3,3	17	2,8	598	100,0
Tahoua	542	65,0	191	22,9	12	1,4	25	3,0	37	4,4	2	0,2	6	0,7	19	2,3	834	100,0
Tillabéri	624	72,0	110	12,7	27	3,1	61	7,0	21	2,4	0	0,0	11	1,3	13	1,5	867	100,0
Zinder	425	64,5	112	17,0	24	3,6	16	2,4	58	8,8	6	0,9	5	0,8	13	2,0	659	100,0
Niamey	2	7,4	3	11,1	8	29,6	2	7,4	2	7,4	0	0,0	3	11,1	7	25,9	27	100,0
TOTAL	2322	62,6	673	18,2	131	3,5	232	6,3	197	5,3	20	0,5	51	1,4	81	2,2	3707	100,0

VI- SITUATION DES STOCKS ET VIABILITE DES BC

Le tableau 31 présente la situation financière et physique des stocks, suscitant les commentaires ci-dessous.

Tableau 31 : Situation des stocks et avoirs des BC par région.

REGIONS		Population bénéficiaire	Stock initial (tonne)	Stock actuel (tonne)	Solde actuel (FCFA)	Prêts non remboursés* (FCFA)
Agadez	N	133	142	129	96	67
	Moyenne	1 387	9	6,8	410 810	292 327
	S/Total	184 449	1 280,9	876,7	39 437 798	19 585 879
Diffa	N	73	249	256	250	230
	Moyenne	1 358	9,8	2,7	232 446	672 776
	S/Total	99 130	2 453	689,6	58 111 518	154 738 421
Dosso	N	222	346	335	239	216
	Moyenne	2 793	7,6	4,9	279 913	249 916
	S/Total	620 087	2 645,5	1651,8	66 899 205	53 981 955
Maradi	N	457	599	511	311	415
	Moyenne	1 832	8,2	6,7	282 567	246 552
	S/Total	837 241	4 339,4	3449,8	87 878 267	102 318 995
Tahoua	N	664	847	759	360	497
	Moyenne	2 229	8,5	5,4	214120	334 625
	S/Total	1 480 380	7 205,7	4 094,4	77 083 339	166 308 515
Tillabéri	N	465	840	789	676	657
	Moyenne	2203	7,5	5,0	176 959	215 039
	S/Total	1 024 383	6 341,4	3 970,2	119 623 990	141 280 948
Zinder	N	453	679	578	417	440
	Moyenne	1 372	8,7	6,3	126 616	592 887
	S/Total	621 315	5 956,5	3 663,6	52 798 808	260 870 243
Niamey	N	16	27	21	14	23
	Moyenne	17 245	10, 1	7, 4	280 723.	86 993
	S/Total	275 925	272	156,6	3 930 120	2 000 850
Niger	N	2483	3 729	3 378	2 363	2 545
	Moyenne	2071	8,3	5,5	214 034	354 061
	Err St	65	0,10	0,09	13 543	13 928
Total	-	5.142.910	31.104	18.552	505.763.045	901.085.806

* Montant des prêts non remboursés est un cummul sur plusieurs années

6.1 SITUATION FINANCIERE

Comme cela est indiqué dans le tableau ci-dessus, le solde actuel est de plus de 505 millions de f CFA et le montant des prêts non remboursés de plus de 900 millions de f CFA avec des moyennes respectives par BC de plus de 214.000 f CFA et 354.000 f CFA

Les BC des régions Zinder et Tillabéri présentent des moyennes en dessous de la moyenne nationale en termes de solde actuel. En ce qui concerne les prêts non remboursés, les BC des régions de Diffa et Zinder sont au dessus de la moyenne.

6.2 SITUATION DES STOCKS

6.2.1 SITUATION GLOBALE

À partir du même tableau, on peut relever que :

- les stocks initiaux des BC sont en moyenne de 8 tonnes/BC;
- les stocks actuels sont en moyenne de 5,5 tonnes/BC (2,7 à 7 tonnes) avec les niveaux de stock les plus bas pour Diffa.

6.2.2 SITUATION PAR CLASSE

La situation des stocks actuels est donnée dans le tableau 32, selon six (6) classes d'importance définies comme suit :

- Classe 1 : stock = 0 tonne
- Classe 2 : stock = 0-1 tonne;
- Classe 3 : stock = plus de 1 tonne - 5 tonnes;
- Classe 4 : stock = plus de 5 tonnes - 10 tonnes;
- Classe 5 : stock = plus de 10 tonnes - 20 tonnes;
- Classe 6 : stock = plus de 20 tonnes.

Sur cette base, on peut constater au niveau national la situation ci-après :

- 15% des BC ont un niveau de stock égal à zéro (0), dont 47% des BC de Diffa, 7% des BC de Zinder et 1% pour Agadez (classe 1);
- 23% des BC ont un stock entre zéro (0) et une (1) tonne (classes 1 + 2);
- 55% des BC ont un stock de moins de cinq (5) tonnes. Elles sont au nombre de 1.872 (classes 1 + 2 + 3). Une attention particulière doit être portée sur ces BC, surtout sur celles qui sont récupérables pour une éventuelle réhabilitation;
- 30% des BC ont un niveau de stock compris entre 5 et 10 tonnes : ces BC peuvent être facilement viabilisés avec un effort de recouvrement des crédits (classe 4);
- 15% des BC avec plus de 10 tonnes en stock (classes 5 + 6) ; elles sont donc viables.

Tableau 32 : Situation des stocks actuels des BC par classes d'importance en tonnes

Régions	Classe 1= Stock=0		Classe 2= + 0t à 1t		Classe 3= + 1t à 5t		Classe 4= + 5t à 10t		Classe 5= + 10t à 20t		Classe 6= Plus de 20t		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Agadez	1	1,0	4	3,0	54	42,0	51	40,0	17	13,0	2	2,0	129	100,0
Diffa	121	47,0	22	9,0	59	23,0	39	15,0	14	5,0	1	0,0	256	100,0
Dosso	63	19,0	58	17,0	105	31,0	64	19,0	31	9,0	14	4,0	335	100,0
Maradi	0	0,0	34	7,0	199	39,0	191	37,0	76	15,0	11	2,0	511	100,0
Tahoua	171	23,0	63	8,0	205	27,0	193	25,0	110	14,0	17	2,0	759	100,0
Tillabéri	113	14,0	63	8,0	290	37,0	230	29,0	89	11,0	4	1,0	789	100,0
Zinder	42	7,0	35	6,0	164	28,0	233	40,0	97	17,0	7	1,0	578	100,0
Niamey	0	0,0	0	0,0	6	29,0	12	57,0	3	14,0	0	0,0	21	100,0
Total	511	15,0	279	8,0	1.082	32,0	1.013	30,0	437	13,0	56	2,0	3.378	100,0

6.2.3 VARIATION DES STOCKS PAR CLASSE

La variation relative du stock en pourcentage du stock initial est présentée dans le tableau 33. La formule utilisée pour la détermination de cette variation est la suivante :

$$\text{Variation relative (\%)} = 100 \times (\text{stock actuel} - \text{stock initial}) / \text{stock initial.}$$

Sur cette base, on peut obtenir plusieurs classes. Mais pour un souci de simplification trois (3) classes de variation ont été définies en s'inspirant de la méthode utilisée dans le cadre de l'étude de Tillabéri en 2002, qui en a par ailleurs retenu quatre (4) classes³.

En outre, la présente étude a utilisé les mêmes classes mais en fusionnant les deux (2) premières de l'étude précitée pour obtenir la nouvelle classe 1 ci-dessus et limitant ainsi le nombre total des classes à trois présentées comme suit :

- Classe 1 : pour une variation de stock de -100% à -33%;
- Classe 2 : pour une variation de stock de -33% à +33%;
- Classe 3 : pour une variation de stock de plus de 33%.

Il ressort ce qui suit :

- 1.503 BC, soit 46%, ont perdu plus de 33% de leur stock. Toutes les régions ont des BC de cette classe, mais Diffa et Tillabéri se démarquent avec des proportions de BC égale ou supérieure à 50%;
- 1.285 BC, soit 39%, sont en situation plus ou moins stable avec une variation de stock de -33% à + 33%. Toutes les régions ont des BC de cette classe, mais Agadez et Niamey ont plus de 50% de leurs BC dans cette situation;
- 500 BC, soit 15%, ont connu une augmentation de plus de 33%.

Les BC de Maradi et Dosso présentent la meilleure situation des stocks physiques, par contre Agadez et Diffa ont les proportions les plus basses (4%) et Niamey avec 0%. Tillabéri, Zinder, et Tahoua ont entre 13% et 16% de leurs BC dans cette catégorie.

Tableau 33 : Situation des variations de stocks des BC par classes

Régions	Classe 1= -100% à -33%		Classe 2= -33% à 33%		Classe 3= Plus de 33%		Total	
	Nbre de BC	%	Nbre de BC	%	Nbre de BC	%	Nbre de BC	%
Agadez	45	35	77	61	5	4	127	100
Diffa	142	71	36	15	9	4	244	100
Dosso	132	41	125	38	70	21	327	100
Maradi	149	30	227	46	120	24	496	100
Tahoua	350	47	302	40	98	13	750	100
Tillabéri	376	50	255	34	123	16	754	100
Zinder	242	43	252	44	75	13	569	100
Niamey	10	48	11	52	0	0	21	100
Total	1.503	46	1.285	39	500	15	3.288	100

³ Les classes définies dans l'étude de Tillabéri sont : Classe 1= perte de plus de ¾ du capital initial; Classe 2= perte de ¾ à 1/3 du capital initial; Classe 3= capital relativement stable avec une variation de -1/3 à +1/3; Classe 4= augmentation de plus d'un 1/3 du capital initial.

En conclusion, on retient que :

- 46% des BC (1.503 BC) doivent faire l'objet d'un redressement tenant compte de leurs capacités de gestion respectives ;
- 39% des BC (1.285 BC) peuvent être redressées avec un effort de recouvrement des crédits et;
- 15% des BC (500 BC) sont viables sur la base de la variation du capital.

6.3 OPERATIONNALITE DES BC

L'opérationnalité des BC est définie en tenant compte de la classification basée sur la variation du capital "stock physique" uniquement, étant donné que la quasi totalité des BC sont dotés de comité de gestion, plus de 80% sont formés et plus de 91% tiennent des AG. Dans cette condition, deux types de BC sont obtenus :

- BC non opérationnelles = variation de capital de -100% à - 33%;
- BC opérationnelles = variation de capital supérieur à -33%.

Sur la base de ces critères, le tableau 34 montre qu'au plan national, 57% des BC sont opérationnelles et 43% non opérationnelles. Les régions dont 50% de leurs BC sont opérationnelles celles de Diffa (29%) et Tahoua (46%).

Tableau 34 : Opérationnalité des BC par région

Régions	BC non opérationnelles		BC opérationnelles		Total	
	N	%	N	%	N	%
Agadez	24	29,0	59	71,0	83	100,0
Diffa	168	71,0	69	29,0	237	100,0
Dosso	82	36,0	145	64,0	227	100,0
Maradi	70	26,0	199	74,0	269	100,0
Tahoua	179	54,0	154	46,0	333	100,0
Tillabéri	240	40,0	361	60,0	601	100,0
Zinder	148	39,0	236	61,0	384	100,0
Niamey	3	30,0	7	70,0	10	100,0
Total	914	43,0	1.230	57,0	2.144	100,0

6.4 VIABILITE DES BC

6.4.1 VIABILITE PAR RAPPORT AU STOCK

La viabilité des BC est déterminée sur la base du capital en stock disponible calculé par la somme du stock physique actuel et du solde financier converti en stock, en tenant compte du cours actuel du mil (170f/kg). La formule utilisée est la suivante :

$$\text{Capital (Stock Kg)} = \text{Stock actuel (Kg)} + \text{Solde actuel (f CFA)/170 (f CFA/Kg)}$$

Les trois classes de viabilité suivantes ont été établies :

- BC non viables : variation de capital de –100% à –33;
- BC stables : variation de capital de –33% à +33%;
- BC viables variation de capital de plus de 33%.

On dénombre à partir du tableau 35 un total de :

- 914 BC (43%) non viables sur leurs ressources actuelles;
- 824 BC (38%) stables qui peuvent se maintenir par des efforts de recouvrement et;
- 406 (19%) BC viables.

Les régions de Maradi et Dosso présentent les BC les plus performantes. Les BC d'Agadez ont une situation meilleure à celles de Zinder, Tillabéri et Tahoua. Celles de Diffa et Niamey semblent les plus en difficulté.

Tableau 35 : Viabilité des BC sur la base de classes de variation de capital (% du stock initial)

Régions	BC non viables		BC stables		BC viables		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Agadez	24	29,0	43	52,0	16	19,0	83	100,0
Diffa	168	71,0	55	23,0	14	6,0	237	100,0
Dosso	82	36,0	75	33,0	70	31,0	227	100,0
Maradi	70	26,0	118	44,0	81	30,0	269	100,0
Tahoua	179	54,0	101	30,0	53	16,0	333	100,0
Tillabéri	240	40,0	250	42,0	111	18,0	601	100,0
Zinder	148	39,0	175	46,0	61	16,0	384	100,0
Niamey	3	30,0	7	70,0	0	0,0	10	100,0
Total	914	43,0	824	38,0	406	19,0	2.144	100,0

6.4.2 FACTEURS DE VIABILITE DES BC

6.4.2.1 Viabilité par rapport au genre de la tutelle

Le tableau 36 fait ressortir que les BC masculines ont un **léger** ascendant sur les BC féminines au niveau des classes de BC non viables et intermédiaires. On note, en outre, 46% de BC masculines contre 48% de BC féminines dans la première classe et respectivement 33% et 31% dans la seconde.

Par ailleurs, les BC mixtes sont relativement moins performantes que les BC exclusivement féminines ou masculines dans la classe des BC viables, avec toutefois une certaine ascendance au niveau des classes des BC non viables et stables (40% et 42%).

Tableau 36: Viabilité des BC par tutelle

Tutelle	BC non viables		BC stables		BC viables		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Masculine	290	46,0	330	33,0	405	21,0	2.127	100,0
Féminine	503	48,0	310	31,0	210	21,0	1.334	100,0
Mixte	1.334	40,0	420	42,0	180	18,0	-	100,0
%	-	43,0	-	38,0	-	19,0	-	100,0
Total N	905		817		405		2.127	100,0

6.4.2.2 Viabilité par rapport aux formations

▪ Formation des membres de comité de gestion

Le facteur formation tout court des membres de comité de gestion ne semble pas avoir eu d'influence significative sur la viabilité des BC (tableau 37). Cependant la formation en **gestion des stocks** est plus déterminante dans la viabilité des BC que l'alphabétisation, elle même plus influente que la formation en gestion financière.

Tableau 37 : Viabilité des BC en relation avec la formation des membres de comité de gestion

Formation des membres de comité de gestion	BC non viables		BC stables		BC viables		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Membres formés	737	44,0	634	37,0	323	19,0	1.694	100,0
Membres non formés	156	40,0	161	41,0	75	19,0	392	100,0
Total	893	43,0	795	38,0	398	19,0	2.086	100,0

Le tableau 38 fait apparaître, en outre, que la proportion des BC non viables et dont les comités de gestion sont formés en "gestion des stocks" est relativement moindre que celles des BC dans les autres cas de formation. Par ailleurs, le même facteur semble avoir une incidence positive dans les catégories des BC stables et viables où les proportions sont plus élevées, respectivement 40% et 38%, que dans les autres cas de formation.

Tableau 38 : Viabilité des BC en relation avec les domaines de la formation reçue par les membres du comité de gestion

Domaine de formation	BC non viables		BC stables		BC viables		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Alphabétisation	153	42,0	130	35,0	84	23,0	367	100,0
Gestion financière	528	45,0	443	38,0	198	17,0	1.169	100,0
Gestion de stocks	57	36,0	62	40,0	24	38,0	157	100,0
Total	738	44,0	635	37,0	320	19,0	1.693	100,0

▪ Formation des membres des BC

Il s'agit de la formation en **vie associative** des membres. Elle s'avère être un facteur de succès des BC (tableau 39).

On peut constater, en effet, que la proportion des BC non viables et dont les membres n'ont pas reçu de formation est légèrement plus importante (43%) que celle des autres BC dont les membres en ont bénéficié (42%). De plus, la proportion des BC viables ayant leurs membres formés est supérieure (21%) à celle des BC dont les membres n'ont pas bénéficié de formation (17%).

Tableau 39 : Viabilité des BC en relation avec la formation en vie associative des membres

Formation en vie associative des membres	BC non viables		BC stables		BC viables		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Formation reçue	415	42,0	366	37,0	212	21,0	993	100,0
Formation non reçue	487	43,0	449	40,0	190	17,0	1.126	100,0
Total	902	43,0	815	38,0	402	19,0	2.119	100,0

6.4.2.3 Tenue des AG

Comme dans le cas de la formation, la tenue des AG semble un facteur de succès des BC (tableau 40). On peut relever que les cas des BC non viables et dont les comités ne tiennent pas d'AG représentent 55%, taux supérieur à celui des BC viables pour lesquelles la pratique des AG est effective (42%).

Tableau 40 : Viabilité des BC en relation avec la tenue des AG

Tenue des AG	BC non viables		BC stables		BC viables		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
AG tenues	804	42,0	757	39,0	365	19,0	1.926	100,0
AG non tenues	94	55,0	43	25,0	35	20,0	172	100,0
Total	898	43,0	800	38,0	400	19,0	2.098	100,0

6.4.2.4 Viabilité par rapport aux facteurs de gestion des stocks et financière

- **Viabilité par rapport aux périodes d'approvisionnement**

Le tableau 41 fait apparaître que la majorité des BC, soit 84,5%, font leur approvisionnement au cours de la période allant d'octobre à décembre. La viabilité en est plus assurée avec une proportion de 22%, supérieure à celles des BC viables. Dans la même classe, cette viabilité diminue au fur et à mesure que la période d'approvisionnement s'écarte de cette référence.

Tableau 41: Viabilité des BC selon la période d'approvisionnement au cours de l'année 2005

Périodes	BC non viables		BC stables		BC viables		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Janvier-mars	56	33,0	86	50,0	30	17,0	172	100,0
Avril-juin	10	38,0	11	42,0	5	19,0	26	100,0
Juillet-septembre	23	49,0	17	36,0	7	15,0	47	100,0
Octobre-décembre	598	41,0	551	38,0	315	22,0	1.464	100,0
Autres	15	63,0	9	38,0	0	0,0	24	100,0
Total	702	41,0	674	39,0	357	21,0	1.733	100,0

- **Viabilité par rapport au mode de cession**

La vente mixte et la vente à crédit comportent plus de risques de préjudice sur la viabilité des BC que les autres modes pris individuellement (tableau 42).

Tableau 42 : Viabilité des BC suivant le mode de cession

Modes de Cession	BC non viables		BC stables		BC viables		Total	
	%		%		%		N	%
Vente au comptant	35,0		42,0		23,0		835	100,0
Vente à crédit	45,0		33,0		22,0		199	100,0
Vente mixte	50,0		35,0		15,0		1.025	100,0
Autres	37,0		50,0		13,0		8	100,0
Total %	43,0		38,0		19,0		0	100,0
Total N		889		784		394	2.067	100,0

- **Viabilité par rapport au mode de remboursement des prêts**

Le mode de remboursement en nature est plus favorable à la viabilité des BC que le mode de remboursement mixte meilleur aussi au remboursement en espèce (tableau 43).

Tableau 43 : Viabilité des BC en relation avec les modes de remboursements des prêts

Modes de remboursement utilisé	BC non viables		BC stables		BC viables		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
En nature	221	44,0	197	39,0	84	17,0	502	100,0
En espèce	237	51,0	146	31,0	83	18,0	466	100,0
Mixte	210	48,0	152	35,0	74	17,0	436	100,0
Total	668	48,0	495	35,0	241	17,0	1.404	100,0

- **Viabilité par rapport à l'application de marge bénéficiaire**

L'application de marge bénéficiaire est très déterminante dans le succès de la BC. En effet, on constate à partir du tableau 44 qu'il y a moins de BC non viables et plus de BC stables en appliquant une marge bénéficiaire.

Tableau 44 : Viabilité des BC en relation avec l'application ou non de marge bénéficiaire

Marge bénéficiaire	BC non viables		BC stables		BC viables		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Marge appliquée	543	41,0	508	39,0	267	20,0	1.318	100,0
Marge non appliquée	268	49,0	172	32,0	101	19,0	541	100,0
Total	811	44,0	680	36,0	368	20,0	1.859	100,0

- **Viabilité par rapport aux modes de sécurisation des fonds**

Le tableau 45 montre que la proportion des BC non viables est plus importante quand les fonds sont détenus au village. Par conséquent, l'utilisation d'un compte de dépôts des

fonds (compte MEC ou compte bancaire) est une garantie pour la viabilité des BC. En effet, les fonds déposés au village sont plus accessibles, en termes de rapidité, que ceux placés dans des institutions bancaires ou de micro-crédits localisées le plus souvent loin de la plupart des villages. Cette accessibilité permet de satisfaire des besoins urgents et légitimes des membres des BC. Toutefois, les dépôts au village d'argent, quelquefois très importants, présentent plus de risques de prélèvements indus, de vols, de prêts non agréés, d'exposition aux incendies ou aux inondations, etc.

Tableau 45 : Viabilité des BC en relation avec les modes de sécurisation des fonds

Dépôts des fonds	BC non viables		BC stables		BC viables		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Au village	639	46,0	506	37,0	229	17,0	1.374	100,0
Compte MEC	135	35,0	159	41,0	91	24,0	385	100,0
Compte bancaire	86	35,0	97	40,0	62	25,0	245	100,0
Autres	9	53,0	4	24,0	4	23,0	17	100,0
Total	869	43,0	766	38,0	386	19,0	2.021	100,0

6.4.2.4 Performance des BC par rapport aux organismes d'appui

Il faut toutefois relever qu'il est subjectif de tenter de déterminer les facteurs de viabilité des BC par rapport aux organismes d'appui étant donné que 1) l'enquête ne s'est pas penchée précisément sur cette question, donc aucun organisme n'a été interrogé sur ses procédures et approches d'appui à la mise en place des BC; et 2) dans certains cas, deux organismes (partenaires ou non) ont été cités pour une même BC.

Toutefois, pour les organismes ayant appuyé au moins 15 BC, le tableau 46 fait ressortir les situations extrêmes suivantes :

- Organismes dont 50% et plus des BC sont viables : Projet ARMFD intervenant actuellement dans la région de Dosso et ONG BON NAFA;
- Organismes dont 50% et plus des BC sont non viables : AREN; BIT; CCA; Enfants du Monde; PADL; PGTF; PI Keita; PROZOPAS;
- Organismes dont 50% et plus des BC sont stables : ADD; AFRICA 70; AIDE et ACTION; AQUADEV; ASAPI; ONG BOGOU; ONG GOMNI.

Les autres organismes se situent à des positions intermédiaires (Annexe 7).

La performance des BC peut être liée à plusieurs facteurs ou faiblesses dont certaines relèvent de l'organisation mise en place par les promoteurs. Il s'agit de l'urgence pour laquelle les interventions sont entreprises par certains promoteurs soucieux d'apporter des aides rapides à des populations sinistrées ou en difficulté.

En outre, il arrive que les populations bénéficiaires ne soient pas suffisamment préparées pour assurer la gestion des BC dont elles sont responsables. C'est dans cette situation que la mise en place des stocks est faite avant même que les comités de gestion ne soient créés et formés ou que les magasins ne soient construits⁴.

Il s'agit également de l'arrêt de l'encadrement et du suivi des BC suite à l'achèvement des projets (en fin de phase ou d'exécution) sans en assurer suffisamment la relève par les

⁴ Goni Boulama, p.16.

services techniques locaux, etc. Ainsi, à la fin de son intervention, l'organisme d'exécution "plie bagage" et donne ainsi aux populations l'impression que tout doit s'arrêter, ce qui encourage les malversations, comme cela a été relevé par l'évaluation du PAC 2003.⁵ Dans de telles conditions, parler d'une bonne gestion des stocks et d'une pérennisation des acquis frise l'utopie.

Tableau 46 : Viabilité des BC par organisme d'appui

Organismes d'appui	BC non viables		BC stables		BC viables		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
ADD	14	36,8	19	50,0	5	13,2	38	100,0
AFRICA 70	7	16,7	32	76,2	3	7,1	42	100,0
AFRICARE	16	48,5	14	42,4	3	9,1	33	100,0
AFRIQUE VERTE	7	46,7	4	26,7	4	26,7	15	100,0
AIDE & ACTION	6	28,6	12	57,1	3	14,3	21	100,0
AQUADEV	5	26,3	12	63,2	2	10,5	19	100,0
AREN	21	56,8	15	40,5	1	2,7	37	100,0
ARMFD	0	0	6	40,0	9	60,0	15	100,0
ASAPI	5	10,9	24	52,2	17	37,0	46	100,0
BIT	63	51,2	46	37,4	14	11,4	123	100,0
BON NAFA	4	18,2	7	31,8	11	50,0	22	100,0
CARE	37	27,4	48	35,6	50	37,0	135	100,0
CCA	82	57,3	47	32,9	14	9,8	143	100,0
ENFANTS MONDE	17	100,0	0	0	0	0	17	100,0
MOORIBEN	5	29,4	4	23,5	8	47,1	17	100,0
ONG BOGU	7	23,3	18	60,0	5	16,7	30	100,0
ONG GOMNI	0	0	17	100,0	0	0	17	100,0
PAC	14	38,9	13	36,1	9	25,0	36	100,0
PADL N'Guigmi	112	63,6	49	27,9	15	8,5	176	100,0
PAM	20	37,7	25	47,2	8	15,1	53	100,0
PASADOP	10	33,3	11	36,7	9	30,0	30	100,0
PBVT	9	45,0	7	35,0	4	20,0	20	100,0
PCD 2	6	35,3	6	35,3	5	29,4	17	100,0
PCLCP	20	42,6	19	40,4	8	17,0	47	100,0
PGRN	27	49,1	19	34,5	9	16,4	55	100,0
PGTF	29	54,7	16	30,2	8	15,1	53	100,0
PI KEITA	26	50,0	16	30,8	10	19,2	52	100,0
PROZOPAS	15	57,7	7	26,9	4	15,4	26	100,0
SARAP	6	40,0	9	60,0	0	0	15	100,0
SOS SAHEL	3	20,0	10	66,7	2	13,3	15	100,0
UNICEF	52	43,0	47	38,8	22	18,2	121	100,0
WORLD VISION	25	27,5	42	46,2	24	26,4	91	100,0

⁵ Abdoulaye Nomaou et Amadou Sallaou, Rapport d'évaluation du PAC 2003, CCA, Septembre 2003.

Total	914	42,6	824	38,4	406	18,9	2.144	100,0
-------	-----	------	-----	------	-----	------	-------	-------

VII- IMPACT SOCIAL DES BC

7.1 CARACTERISTIQUES SOCIALES GENERALES DES MENAGES ENQUETES

Les données recueillies sur la base du questionnaire administré aux chefs de ménages donnent les indicateurs relatifs à la structure des ménages, à la population bénéficiaire et adhérente, aux niveaux de satisfaction des besoins alimentaires des ménages et aux avantages des BC.

7.1.1 TAILLE ET AGE DE LA POPULATION ENQUETEE

Au cours du recensement, il a été interrogé 10.621 chefs de ménage dont 81,2% d'hommes et 18,8% de femmes (tableau 47). Par ailleurs, on retiendra que 63,6% des chefs de ménage enquêtés ont moins de 50 ans et 14% ont plus de 60 ans (tableau 48).

Tableau 47 : Répartition des chefs de ménage enquêtés par sexe et par région

Régions	Masculins		Féminins		Total	
	N	%	N	%	N	%
Agadez	279	2,6	118	1,1	397	3,7
Diffa	774	7,3	27	0,3	891	7,5
Dosso	754	7,1	242	2,3	996	9,4
Maradi	1.538	14,5	283	2,7	1.821	17,1
Tahoua	1.655	15,6	853	8,0	2.508	23,6
Tillabéri	1.967	18,5	74	0,7	2.041	19,2
Zinder	1.645	15,5	388	3,7	2.033	19,1
Niamey	10	0,1	14	0,1	24	0,2
Total	8.622	81,2	1.999	18,8	10.621	100,0

Tableau 48 : Taille et nombres d'actifs par ménage par région

Région	Taille du ménage		Actifs	
	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne
Agadez	391	9	385	3
Diffa	801	9	787	3
Dosso	1.003	13	965	6
Maradi	1.821	11	1.769	4
Tahoua	2.506	11	2.465	5
Tillabéri	2.056	12	2.015	6
Zinder	2.035	8	2.011	3
Niamey	24	10	22	5
Total	10.637	10	10.419	5
Err std	-	0,07	-	0,03

7.1.2 APPARTENANCE AUX BC

De la totalité des chefs de ménage enquêtés, 76,1% ont indiqué qu'ils sont membres de leur BC respective (tableau 49).

Tableau 49 : Répartition des chefs de ménage enquêtés par appartenance à la BC et par région

Régions	Membre de la BC		Non membre de la BC		Total	
	N	%	N	%	N	%
Agadez	310	2,9	84	0,8	394	3,7
Diffa	631	6,0	148	1,4	779	7,4
Dosso	761	7,2	225	2,1	986	9,4
Maradi	1.380	13,2	409	3,9	1.799	17,1
Tahoua	1.710	16,3	761	7,2	2.471	23,5
Tillabéri	1.451	13,8	593	5,6	2.044	19,4
Zinder	1.729	16,4	295	2,8	2.024	19,2
Niamey	21	0,2	3	0,0	24	0,2
Total	8.003	76,1	2.518	23,9	10.521	100,0

En considérant l'aspect "genre", on peut cependant constater que les chefs de ménages féminins adhèrent aux BC plus que les hommes. En outre, à la lecture du tableau 50, il ressort que dans le groupe des femmes, les membres de BC représentent 83% de leur groupe et que dans celui des hommes la proportion des membres n'est que de 74%.

Tableau 50 : Répartition des chefs de ménage enquêtés par appartenance à la BC et par sexe

Appartenance aux BC	Chefs de ménage masculins		Chefs de ménage féminins		Total	
	N	%	N	%	N	%
Membre de BC	6.330	74,4	1.640	83,2	7.970	76,1
Non membre de BC	2.176	25,6	331	16,8	2.507	23,9
Total	8.506	100,0	1.971	100,0	10.477	100,0

7.2 POPULATIONS ADHERENTES ET BENEFICIAIRES DES BC

Le tableau 51 indique que les adhérents aux BC totalisent 1.087.061 personnes sur toute l'étendue du pays. La moyenne nationale par BC est de 360 adhérents et le ratio de 28 BC pour 10.000 personnes.

Il faut souligner que les habitants de 39% des villages enquêtés sont dans leur totalité "membres fondateurs" de leurs BC respectives (tableau 52). La population bénéficiaire de BC est estimée à 5.142.910 personnes distribuées dans la totalité des villages, hameaux et campements d'implantation de BC, visités au cours du recensement.

Tableau 51: Répartition des adhérents des BC par région

Régions	Moyenne	Nombre de BC	Total adhérents	% de N total
Agadez	787,38	124	97.635	4,1
Diffa	962,21	70	67.355	2,3
Dosso	411,93	234	96.391	7,7
Maradi	378,34	544	205.819	18,0
Tahoua	481,79	716	344.961	23,7
Tillabéri	235,63	708	166.825	23,4
Zinder	165,61	599	99.200	19,8
Niamey	341,35	26	8.875	0,9
Total	359,83	3.021	1.087.061	100,0

Tableau 52 : Répartition des BC selon la qualité de membres fondateurs de BC des habitants du village et par région

Régions	Tous les habitants sont membres		Tous les habitants ne sont pas membres		Total	
	N	%	N	%	N	%
Agadez	68	47,6	75	52,4	143	100,0
Diffa	257	96,3	10	3,7	267	100,0
Dosso	170	48,9	178	51,1	348	100,0
Maradi	236	39,9	356	60,1	592	100,0
Tahoua	301	36,0	535	64,0	836	100,0
Tillabéri	267	30,3	614	69,7	881	100,0
Zinder	171	26,2	481	73,8	652	100,0
Niamey	4	14,8	23	85,2	27	100,0
TOTAL	1474	39,3	2272	60,7	3746	100,0

7.3 AVANTAGES PROCURES PAR LES BC

7.3.1 APPRECIATION PAR LES MEMBRES DES COMITES DE GESTION

Selon les membres de comités de gestion interrogés, les BC offrent plusieurs avantages aux populations. Le tableau 53 fait ressortir les principaux avantages suivants :

- L'accessibilité financière aux céréales selon 81,7% des comités;
- La facilité de crédit selon 12,7%;
- Le gain de temps selon 4,1%.

Dans une moindre mesure, la disponibilité de la liquidité au niveau des BC facilite le financement des activités économiques, la formation des membres et la facilité de crédit pour le financement des événements sociaux (mariages, baptêmes, funérailles, etc.) sont rapportés comme avantages tirés de l'existence des BC.

7.3.2 APPRECIATION PAR LES CHEFS DE MENAGE

Pour les chefs de ménage enquêtés, les BC présentent effectivement, mais à des degrés divers, des avantages tels que notés plus haut. Au-delà de cette confirmation, ils ont précisé les privilèges que les BC leur procurent indirectement. En fait, par les facilités d'accès aux crédits en espèces, ils arrivent à satisfaire leurs besoins en facteurs de production dans plusieurs domaines, comme cela ressort du tableau 54. Il s'agit de :

- Petit commerce, selon 36,1% des répondants;
- Agriculture par l'acquisition d'intrants agricoles, selon 19,2% des répondants.
- Petit élevage, selon 8,3% des répondants.

Par ailleurs, la disponibilité des produits de première nécessité (huile, sucre, thé, piles, etc.) et l'accès aux facteurs de production entrant dans le cadre de l'artisanat constituent également des avantages, comme cela a été rapporté respectivement par 1,3% et 1,2% des chefs de ménage enquêtés.

Il faut ajouter que près de 34% des chefs de ménage ont rapporté d'autres avantages non définis qui incluraient les soutiens financiers individuels (évacuations sanitaires et autres évènements sociaux) et collectifs (réparation de classes ou de points d'eau, etc.).

En prenant en compte l'aspect "genre", on remarque à partir du tableau 55 que les mêmes avantages sont reconnus aussi bien par les hommes que par les femmes chefs de ménage mais à des degrés variés. Le classement des avantages cités suivant l'importance décroissante des proportions relatives des chefs de ménage et par sexe donne la situation suivante :

Pour les chefs de ménage masculins

1. "Autres" :	38,4%;
2. "Petit commerce" :	28,5%;
3. "Achats d'intrants agricoles" :	21,4%;
4. "Petit élevage" :	8,0%;
5. "Artisanat" :	1,3%;
6. "Disponibilité produits 1 ^{ère} nécessité"	1,3%.

Pour les chefs de ménage féminins

1. "Petit commerce" :	58,7%;
2. "Autres" :	18,0%;
3. "Achats d'intrants agricoles" :	11,4%;
4. "Petit élevage" :	9,6%;
5. "Disponibilité produits 1 ^{ère} nécessité" :	1,3%;
6. "Artisanat" :	1,0%.

À partir de ce qui précède, on peut dire qu'en plus de leur vocation première de sécurité alimentaire, les BC tentent de subvenir à d'autres besoins spécifiques sociaux et de production de leurs membres, même si cette forme de "développement" des BC peut quelquefois entraîner des situations financières mal maîtrisées par les comités de gestion.

Tableau 53 : Répartition des BC selon les autres avantages procurés selon les COGES et par région

Régions	Accessibilité aux céréales		Facilité de crédit		Gain de temps		Financement autres activités économiques		Formation des membres		Crédit événements sociaux		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Agadez	85	61,6	22	15,9	31	22,5	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	138	100,0
Diffa	237	95,2	11	4,4	1	0,4	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	249	100,0
Dosso	256	79,3	46	14,2	15	4,6	1	0,3	0	0,0	2	0,6	3	0,9	323	100,0
Maradi	450	80,5	53	9,5	40	7,2	3	0,5	0	0,0	2	0,4	11	2,0	559	100,0
Tahoua	577	73,4	170	21,6	24	3,1	1	0,1	8	1,0	4	0,5	2	0,3	786	100,0
Tillabéri	780	94,1	24	2,9	18	2,2	2	0,2	0	0,0	0	0,0	5	0,6	829	100,0
Zinder	477	76,4	123	19,7	14	2,2	2	0,3	3	0,5	0	0,0	5	0,8	624	100,0
Niamey	27	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	27	100,0
TOTAL	2889	81,7	449	12,7	143	4,1	9	0,2	11	0,3	8	0,2	26	0,7	3535	100,0

Tableau 54: Répartition des chefs de ménage enquêtés suivant les autres avantages procurés par la BC par région

Régions	Petit commerce		Artisanat		Petit élevage		Achat intrants agricoles		Disponibilité produits de 1 ^{ère} nécessité		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Agadez	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0,3	5	0,3
Diffa	3	0,2	0	0	0	0	3	0,2	0	0	17	1,0	23	1,3
Dosso	18	1,0	0	0	19	1,1	82	4,7	0	0	51	3,0	170	9,8
Maradi	145	8,4	5	0,3	23	1,3	69	4,0	0	0	105	6,1	347	20,1
Tahoua	247	14,3	12	0,7	72	4,2	91	5,3	15	0,9	208	12,0	645	37,3
Tillabéri	87	5,0	1	0,1	13	0,8	48	2,8	5	0,3	88	5,1	242	14,0
Zinder	122	7,1	3	0,2	17	1,0	39	2,3	2	0,1	107	6,2	290	16,6
Niamey	1	0,1	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0,2	5	0,3
Total	623	36,1	21	1,2	144	8,3	332	19,2	22	1,3	585	33,9	1.727	100,0

Tableau 55 : Répartition des chefs de ménage enquêtés suivant les autres avantages procurés par la BC et par sexe

Sexe	Petit commerce		Artisanat		Petit élevage		Achat intrants agricoles		Disponibilité produits de 1 ^{ère} nécessité		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Masculin	395	29,5	17	1,3	107	8,0	287	21,4	17	1,3	514	38,4	1.338	100,0
Féminin	226	58,7	4	1,0	37	9,6	44	11,4	5	1,3	70	18,0	385	100,0
Total	621	36,0	21	1,2	144	8,4	331	19,2	22	1,3	584	33,9	1.723	100,0

7.4 SATISFACTION DES BESOINS ALIMENTAIRES

7.4.1 APPROVISIONNEMENT DES CHEFS DE MENAGE AU NIVEAU DES BC

Au cours de l'année 2005 qui était une période de crise alimentaire aigue, les chefs de ménage enquêtés ont effectué des achats pour un total de près de 1.614 tonnes de céréales (tableau 56). La quantité moyenne par chef de ménage est de 194 kg. Il faut relever que les hommes dominent avec une moyenne de plus de 205 kg par chef de ménage contre seulement 149 kg pour les femmes.

Tableau 56 : Quantité moyenne des achats de céréales effectués en 2005 par les chefs de ménage selon le sexe

Sexe des chefs de ménage	Nombre chefs de ménage	Achats de céréales effectués au niveau des BC (kg)		Err std
		Quantité moyenne	Quantité totale	
Masculin	6.690	205,22	1.372.941	6,06
Féminin	1.616	149,14	241.005	5,39
Total	8.306	194,31	1.613.946	5,00

7.4.2 NIVEAU DE SATISFACTION DES BESOINS CERELIERS DES MENAGES

À la lecture du tableau 57, on constate que les BC ne satisfont pas les besoins de tous les chefs de ménages enquêtés même si la grande majorité en a eu recours. En outre, 87,1% de ces derniers pensent que leurs besoins ne sont pas satisfaits contre moins de 13% qui ont un point de vue différent.

Notons par ailleurs que l'aspect "genre" ne semble pas avoir d'influence significative sur la tendance générale.

Tableau 57: Répartition des chefs de ménage enquêtés selon leur appréciation de la satisfaction des besoins du village et par région

Régions	Besoins satisfaits		Besoins non satisfaits		Total	
	N	%	N	%	N	%
Agadez	25	0,2	347	3,4	372	3,7
Diffa	146	1,4	568	5,6	714	7,0
Dosso	45	0,4	882	8,7	927	9,1
Maradi	328	3,2	1.440	14,2	1.768	17,4
Tahoua	305	3,0	2.133	21,0	2.438	24,0
Tillabéri	130	1,3	1.874	18,5	2.004	24,0
Zinder	326	3,2	1.561	15,6	1.907	18,8
Niamey	3	0,0	20	0,2	23	0,2
Total	1.308	12,9	8.845	87,1	10.153	100,0

Les raisons qui expliquent cette situation, selon ces chefs de ménages, sont essentiellement de deux types. Pour la majorité, soit 92%, il s'agit de l'insuffisance des stocks qui sont placés dans les BC et pour les autres, soit 3,7%, l'explication réside dans le

grand nombre des villages à couvrir (tableau 58). Dans l'un ou l'autre cas, le problème se réduit à la quantité réduite des stocks placés dans les BC. **Il faut cependant reconnaître que l'objectif premier des BC est de répondre seulement à 1/3 des besoins alimentaires des populations ciblées durant la période de soudure.**

Comme dans le cas précédent, l'aspect "genre" ne semble avoir d'influence significative sur la tendance générale.

Tableau 58 : Répartition des chefs de ménage enquêtés selon les motifs de non satisfaction des besoins du village et par région

Régions	Insuffisance des stocks		Nombre de villages desservis élevés		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Agadez	321	3,7	18	0,2	6	0,1	345	4,0
Diffa	524	6,1	11	0,1	13	0,1	548	6,4
Dosso	788	9,2	10	0,1	60	0,7	858	10,0
Maradi	1.205	14,0	118	1,4	79	0,9	1.402	16,3
Tahoua	1.956	22,8	46	0,5	48	0,6	2.050	23,9
Tillabéri	1.620	18,9	91	1,1	116	1,4	1.827	21,3
Zinder	1.467	17,1	25	0,3	48	0,6	1.540	17,9
Niamey	20	0,2	0	0	0	0	20	0,2
Total	7.901	92,0	319	3,7	370	4,3	8.590	100,0

7.5 PERIODES DE FREQUENTATION DES BC EN 2005

Selon l'enquête, les BC ont été sollicitées par les chefs de ménage souvent plusieurs fois au cours de l'année 2005. Comme cela ressort du tableau 59, on constate que les fréquentations, rapportées à la **période de plus grande sollicitation** par la majorité des ménages, soit 87,4%, se sont concentrées au cours des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres.

Cette situation est particulière en ce sens que 2005 a été une année de crise alimentaire relativement aigue. Les fréquentations des BC ont démarré beaucoup plus tôt pour culminer au cours des second et troisième trimestres. C'est effectivement pendant cette période que les ménages ont le plus besoin de céréales pour satisfaire les exigences énergétiques des travaux champêtres.

Tableau 59 : Répartition des chefs de ménage enquêtés par période de recours à la BC en 2005 et par région

Régions	1 ^{er} trimestre		2 ^{ème} trimestre		3 ^{ème} trimestre		4 ^{ème} trimestre		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Agadez	68	0,9	197	2,7	66	0,9	34	0,5	365	4,9
Diffa	78	1,1	138	1,9	69	0,9	277	3,8	562	7,6
Dosso	14	0,2	261	3,5	196	2,7	25	0,3	496	6,7
Maradi	27	0,4	745	10,1	556	7,5	14	0,2	1.342	18,2
Tahoua	46	0,6	1.083	14,7	694	9,4	56	0,8	1.879	25,4
Tillabéri	162	2,2	539	7,3	548	7,4	56	0,8	1.305	17,7
Zinder	75	1,0	646	8,7	702	9,5	0	0	1.423	19,3
Niamey	0	0	10	0,1	4	0,1	0	0	14	0,2
Total	470	6,4	3.619	49,0	2.835	38,4	462	8,3	7.386	100,0

VIII- BASE DE DONNÉES

8.1 PRESENTATION GENERALE

La base de données sur les BC comprend 41 variables dont 15 indicateurs fixes et 26 indicateurs variables ([annexe 5](#)). Elle est présentée sous **ACCESS**, **EXCEL** et **SPSS10.0**.

8.2 DISPOSITIF DE MISE A JOUR DES DONNEES

8.2.1 FICHE DE SUIVI DES BANQUES CEREAALIERES

8.2.1.1 Les indicateurs fixes

Ils sont relatifs à :

- la localisation : région, département, commune, village/campement et code RGPH 2001 du village;
- l'année de création;
- la tutelle genre de la BC;
- les promoteurs;
- le stock initial.

8.2.1.2 Les indicateurs variables de mise à jour

Ils sont de deux types :

A. Indicateurs physiques et institutionnels

- Existence du magasin ;
- Dimensions du magasin ;
- État du magasin (bon, besoin de réparation, reconstruction) ;
- Équipement de la BC ;
- Agrément de la BC ;
- Existence d'un comité de gestion ;
- Formation [en gestion du comité de gestion](#) ;
- Tenue des Assemblées générales (source de vérification : PV);
- Tenue des réunions d'évaluation (source de vérification : PV).

B. Indicateurs socio-économiques

- Population du village hôte de la BC ;
- Population bénéficiaire ;
- [Mode de cession du stock de la BC](#)
- Stock actuel ;
- Solde actuel ;
- Type de dépôt de fonds ;
- Montant de prêts non remboursés.

8.2.1.3 Modèle de fiche de suivi

Date _____ Service _____ Superviseur (nom, fonction) _____

Région _____ Département _____ Commune _____

Village (administratif, hameau, campement) _____ code RGPH 2001 _____ Population du village _____

N° BC	Année Création	Tutelle genre (1)	Promoteur	Magasin (2)			Etat magasin (3)	Equipe- ment (oui, non)	Agré- mt (oui, non)	Coges (oui, non)	CC (oui, non)	Formation Coges (oui, non) (4)	AG (nbre/ an)	RE (nbre/ an)	Population Bénéficiaire	Stock Initial (kg)	Stock actuel (kg)	Solde actuel (Fcfa)	Type de compte (5)	Prêts NR (Fcfa)
				L	I	H														

(1) Tutelle genre : masculine, féminine ou mixte

(2) Magasin : L = longueur (m), I= largeur (m), H= hauteur (m)

(3) État du magasin : bon, à réparer, à reconstruire

(4) formation en gestion des stocks

(5) Type de compte : Caisse (trésorier), CPEC (Caisse populaire d'épargne crédit), Compte bancaire.

AG : Assemblée générale;

RE : Réunion d'évaluation

Prêts NR : Prêts non remboursés.

8.2.2 ROLES DES ACTEURS DU SUIVI

Le dispositif proposé est basé sur les structures décentralisées. Ainsi, de la base au sommet, le suivi sera exécuté de la manière suivante :

- **Niveau Commune**

- Le chef de district agricole sera responsable du suivi et de l'encadrement des BC des villages de sa zone d'intervention. Il collectera les informations de manière périodique sur les BC au moyen des fiches de suivi.
- Les maires des communes seront chargés de veiller à disposer de livres centralisant les informations sur les BC de leurs entités administratives;

- **Niveau Département**

- **Les Chefs des Services Départementaux de l'Action Coopérative (DDDA) et les promoteurs** devront disposer de livres centralisant les informations des BC du département.

- **Niveau Région**

- Les Responsables des Services Régionaux de l'Action Coopérative (SR/ACPOR) feront la supervision des départements au moyen d'une base de données régionale informatisée correspondant au fichier national ;
- Un Comité Technique Régional de concertation des Banques Céréalières sera mis en place avec pour mission de favoriser les échanges et la synergie entre les promoteurs et avec les acteurs de suivi.

- **Niveau National**

- La DAC/POR aura la gestion de la base de données, la coordination des interventions et des informations en matière d'appui aux BC, en relation avec les promoteurs et la Cellule Crise Alimentaire.

8.2.3 PERIODICITE DU SUIVI

La collecte des données de mise à jour se fera deux (2) fois par an :

- en décembre afin de vérifier le niveau de reconstitution des stocks;
- en mars-avril pour faire la situation en vue de contribuer à la préparation des interventions du **Dispositif National de Gestion et Prévention des Crises Alimentaires**.

8.2.4 MOYENS REQUIS POUR LE SUIVI

8.2.4.1 Équipements

Les SR/ACPOR et la DAC/POR auront besoin d'une unité informatique complète (ordinateur, imprimante), soit au total neuf (9) unités pour la gestion de la base de données.

Les services départementaux ont besoin de motos pour le suivi. Les besoins réels seront évalués par la DAC/POR.

La DAC/POR devra disposer d'une ligne Fax et une ligne internet pour communiquer avec les partenaires et les services régionaux.

8.2.4.2 Fonctionnement

Un appui en carburant aux services régionaux, départementaux et **communaux** est nécessaire pour les deux opérations (novembre, février) de suivi.

8.2.4.3 Formation au suivi

Une formation des agents d'encadrement à la base, des DDDA, SR/ACPOR et DAC/POR est nécessaire pour la mise en place du suivi.

8.2.5 BUDGET PREVISIONNEL PLURIANNUEL

Le montant global requis pour la mise en opération du système de suivi pour les trois premières années est estimé à **soixante onze millions trois cent mille (71.300.000) F CFA** (tableau 60).

Tableau 60 : Budget prévisionnel pour le fonctionnement du dispositif de suivi des BC sur 3 ans

Désignation	PU	QTé	Montant (3 ans)	Montant An 1	Montant An 2	Montant An 3
Niveau national (Cadres DAC/POR)						
Micro-ordinateur	3 500 000	1	3 500 000	3 500 000	0	0
Appareil fax	500 000	1	500 000	500 000	0	0
Abonnement ligne téléphonique SONITEL	100 000	1	100 000	100 000	0	0
Appui service	1 500 000		4 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Formation cadres de suivi	700 000	2	700 000	700 000	0	0
Sous total			9 300 000	6 300 000	1 500 000	1 500 000
Niveau régional (Responsables SR/ACPOR)						
Micro-ordinateur	3 500 000	8	28 000 000	28 000 000	0	0
Appui services	800 000	8	2 400 000	800 000	800 000	800 000
Formation cadres de suivi	5 600 000	16	5 600 000	5 600 000	0	0
Sous total			36 000 000	34 400 000	800 000	800 000
Niveau départemental (Responsables ACPOR)						
Appui services	3 600 000	36	10 800 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000
Formation cadres de suivi	3 600 000	36	3 600 000	3 600 000	0	0
Sous total			14 400 000	7 200 000	3 600 000	3 600 000
Niveau communal (Chefs District Agricole)						
Appui services	20000	265	15 900 000	5 300 000	5 300 000	5 300 000
Formation agents de suivi	Forfait	265	3 650 000	3 650 000	0	0
Sous total			19 550 000	8 950 000	5 300 000	5 300 000
TOTAL			79 250 000	56 850 000	11 200 000	11 200 000

IX- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

9.1 EN CONCLUSION

A l'issue de l'enquête, il se dégage les remarques ou conclusions suivantes :

9.1.1 AU PLAN ORGANISATIONNEL

- Plus de la moitié des comités de gestion ignorent l'exigence d'un agrément pour matérialiser l'existence juridique de leur BC;
- La formation des membres des BC en vie associative est faible en termes de nombre de BC touchées.

9.1.2 AU PLAN DE LA GESTION DU CAPITAL

- Une perte importante des stocks au niveau de plus des $\frac{3}{4}$ des BC qui ont perdu plus du tiers de leur stock;
- Les crédits non remboursés sont importants totalisant près de 900 millions FCFA.

9.1.3 AU PLAN DE LA VIABILITE

On remarque en général que près de 50% des BC ne sont pas opérationnelles ou sont non viables par rapport au niveau actuel de leurs ressources.

Les principaux facteurs de succès des BC identifiés sont les suivants :

9.1.3.1 Facteurs d'ordre institutionnel

- Les BC mixtes sont moins performantes que les BC exclusivement féminines ou masculines. On note un léger avantage des BC masculines par rapport aux BC féminines en terme de viabilité;
- La formation en gestion de stock des membres des comités de gestion est plus déterminante dans la viabilité des BC que l'alphabétisation et la formation en gestion financière;
- La formation en vie associative des membres et la tenue des AG sont autant des facteurs de succès des BC.

9.1.3.2 Facteurs lié à la gestion des stocks et financière

- En termes de modes de cession, la vente mixte et la vente à crédit comportent plus de risques de préjudice sur la viabilité des BC que les autres modes pris individuellement;
- Le vente au comptant garantit une plus grande viabilité des BC que la vente à crédit,

elle même meilleure au mode de cession mixte;

- Le mode de remboursement en nature est mieux indiqué pour assurer une plus grande viabilité des BC;
- Les BC pratiquant une marge bénéficiaire ont plus de chance de réussite que les autres;
- La sécurisation des fonds des BC dans des comptes MEC et bancaires est une garantie de viabilité des BC.

9.1.4 AU PLAN DE L'APPRECIATION DES BC PAR LES BENEFICIAIRES

- Les BC présentent des avantages concrets pour les populations desservies, notamment en termes d'accessibilité financière aux céréales pendant la soudure et de gain de temps, ainsi que d'accès aux crédits (campagne, AGR et social).

9.2 EN RECOMMANDATION

Le contexte actuel d'insécurité alimentaire consécutive au déficit de la campagne agricole 2004, vient confirmer la pertinence de la présente étude afin de renforcer le système des BC particulièrement dans les zones vulnérables.

Les mesures à envisager sont les suivantes :

9.2.1 A COURT TERME

9.2.1.1 À l'endroit des Maires des communes

- Mener une campagne de sensibilisation pour la récupération des crédits à partir d'octobre 2006.

9.2.1.2 À l'endroit de la DAC/POR

- Renforcer la capacité technique des organes de gestion par la formation; notamment l'alphabétisation et la gestion des stocks
- Mettre en place un système de suivi permanent responsabilisant tous les niveaux, notamment le national, la région, le département et surtout les communes;
- **Sensibiliser** les promoteurs de BC à faire enregistrer formellement les nouvelles BC créées au niveau des services départementaux de l'Action Coopérative et de Promotion des Organismes ruraux en charge de leur zone d'intervention.

9.2.1.3 À l'endroit de la CCA

- Appuyer la DAC/POR pour la formation des agents du suivi et la capitalisation des résultats de l'étude en instrument de suivi permanent;
- Appuyer la DAC/POR dans le cadre de la réhabilitation des BC en difficulté mais récupérables par un réapprovisionnement conséquent.

9.2.2 A MOYEN ET LONG TERMES

9.2.2.1 À l'endroit des Maires des communes

- [Sensibiliser](#) les populations à la construction des magasins pour les BC dépourvues.

9.2.2.2 À l'endroit de la DAC/POR

- [Renforcer les capacités d'intervention des services](#) départementaux AC/POR à sensibiliser les comités de gestion des BC dans la poursuite de la récupération des impayés;
- Parachever la mise en place des cadres de concertation sur les BC dans les autres régions (en plus de celui de Tillabéri, Dosso et Zinder existants).

9.2.2.3 À l'endroit des promoteurs des BC

- [Appuyer les populations à construire les magasins des BC.](#)

9.2.2.4 À l'endroit des promoteurs du MDA

- [Vulgariser et harmoniser les interventions des promoteurs conformément à la Stratégie de mise en place des BC adoptée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage en 1992.](#)

9.2.2.5 A l'endroit de la C.C.A

- [Approvisionner les BC en vivres au plus tard fin juin.](#)

DOCUMENTS CONSULTÉS

1. CCA, 2003, Rapport d'évaluation du programme d'atténuation des crises 2003.
2. IRAM, 2002. Enquête sur les banques céréalières de la région de Tillabéri : Méthodologie et résultats. Niamey. Niger.
3. PAM, 2001. Recensement des banques céréalières.
4. PAM, 2005 : Rapport de suivi-évaluation, Rapport final.

ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE

RECENSEMENT DES BANQUES CÉRÉALIÈRES AU NIGER

I- Contexte et justification

Au Niger, l'insécurité alimentaire revêt depuis les années 1980 un caractère chronique et affecte plus de 28% de la population rurale. Une étude sur la prévention et la gestion des crises alimentaires au Niger (CILSS, 1996) a montré que le Niger a connu 18 années d'excédent céréalier contre 20 années de déficit, entre les années 1960 et 1997. Environ 86% des entités administratives (arrondissements et communes urbaines) sont déclarées zones vulnérables à l'insécurité alimentaire par le Système d'Alerte Précoce (SAP) 1998.

Pour apporter une solution durable à cette préoccupation, le Gouvernement a adopté une Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) et élaboré une Stratégie de Développement Rural (SDR) qui font de la sécurité alimentaire un des objectifs prioritaires. Il a également mis en place en 1998, avec le soutien de ses partenaires au développement, un dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires et adopté en août 2000 la Stratégie Opérationnelle de Sécurité alimentaire.

L'un des objectifs spécifiques visés, est l'amélioration de l'alimentation des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire à travers notamment une amélioration de l'accessibilité des ménages agricoles déficitaires aux produits alimentaires de base. Celle –ci peut être atteinte par la promotion des banques céréalières (BC).

En effet, les BC de part leurs capacités à stocker et vendre des céréales à des prix plus bas que ceux du marché, constituent un moyen privilégié pour la sécurité alimentaire des communautés et demeurent le premier niveau d'intervention de l'État. Ainsi, les implantations de BC se multiplient à un rythme soutenu depuis quelques années.

En particulier, dans le cadre de la mise en œuvre des actions d'atténuation de crises alimentaires, il est envisagé de soutenir l'expansion et le renforcement des BC à travers :

- Le recueil des données qualitatives sur les BC et les raisons de leur dysfonctionnement ;
- La réhabilitation des BC non opérationnelles ;
- Le renforcement des stocks des BC existantes ;
- La création de nouvelles BC dans les zones les plus sensibles ;
- La mise en œuvre privilégiée des opérations de vente de céréales à prix modérés à travers ces organisations ;

Dans le même souci, deux (2) études furent conduites : le recensement des BC sur toute l'étendue du territoire national par le PAM en août 2001; l'étude sur les BC de la région de Tillabéri menée par la Direction Régionale du Développement Agricole de janvier à mai 2002.

La présente étude, au-delà d'un simple recensement, vise à la mise en place d'une banque de données régulièrement mise à jour, comportant également des informations sur les modalités de gestion des BC, ce que l'étude du PAM n'a pas abordé. Elle sera conduite sous la coordination du Ministère du Développement Agricole.

II – Objectif de l'étude

L'objectif de l'étude est de disposer d'un référentiel en matière de banques céréalières à travers la mise en place d'une banque de données et d'un système de mise à jour permanent.

La base de données à élaborer devra permettre d'enregistrer des données sur les localisations des BC leur année de création, les adhérents, les promoteurs, les bâtiments, les capacités de stockage, les stocks de départ, le niveau actuel des stocks, l'organisation et le fonctionnement des BC (organes de gestion et de contrôle, mode de cession des vivres, types de compte, niveau d'opérationnalité).

III- Résultats attendus

R1 : Une banque de données est disponible sur la base d'un recensement exhaustif de toutes les BC du

Niger comprenant :

- Une carte d'identité de chaque BC avec le nom de l'Arrondissement, du canton et du village ainsi que le code RGPH 2001.
- Un inventaire des BC existantes avec les capacités de stockage, le niveau actuel du stock (nature et /ou espèce), les modes de cession, et la reconnaissance juridique.
- Un inventaire des promoteurs des BC avec le nombre de BC mises en place et leur localisation, le stock de départ, l'existence de comités de gestion et leur fonctionnalité.
- Les difficultés majeures rencontrées par les BC.
- Des propositions d'amélioration pour la mise en œuvre des actions futures.

R2 : Un système de mise à jour de la base de données est défini et mis en place.

R3 : Les services régionaux, les correspondants de l'Action Coopérative et de la Promotion des Organismes Ruraux (BAC/POR) et les chefs de districts agricoles sont formés pour la collecte et la mise à jour des données en vue de l'alimentation régulière de la base de données.

R4 : un atelier de restitution des résultats de l'étude est tenu.

R5 : le rapport définitif de l'étude est produit.

IV – Méthodologie de l'étude et pérennité du référentiel.

L'étude sera conduite sous la responsabilité du Ministère du Développement Agricole, par ses agents sur le terrain. Il bénéficiera de l'appui d'une équipe de consultants pour la préparation de l'étude, la conception de la base de données, le dépouillement et l'analyse des résultats. Les consultants seront également chargés de faire des propositions de modalités de pérennisation de la base de données.

Un groupe de travail sera mis en place pour suivre la réalisation de l'étude. Il comprendra notamment : les représentants de la CCA, le SAP, le MDA (conseiller technique, DAC/POR et PROPAN), un représentant de la délégation de la Commission européenne et un représentant du Programme Alimentaire Mondial.

La mise en œuvre de l'étude doit se dérouler en trois temps :

- La préparation de l'enquête ;
- L'exécution de l'enquête ;
- L'atelier de validation de l'étude

4.1 Préparation de l'enquête

a) Prise de contact avec les cadres régionaux ;

Les consultants, au cours des entretiens, auront à faire le point des ressources humaines pouvant être mobilisées pour l'enquête et donner des informations sur les modalités d'organisation.

b) Conception de la base de données :

L'architecture et le contenu de la base de données seront définis au préalable, en fonction des besoins identifiés auprès des différents utilisateurs potentiels. Ce travail permettra d'identifier les variables à inclure dans les questionnaires d'enquête. Il devra prendre en compte l'expérience de l'enquête réalisée dans la région de Tillabéri. Les données collectées devront être compatibles avec celles recueillies lors de cette enquête, pour être intégrées dans une seule base de données. La base de données devra être compatible avec les systèmes d'information géographique.

c) Elaboration des questionnaires :

Un projet de questionnaires d'enquête sera préparé par les consultants ainsi qu'un guide de remplissage des questionnaires. Ces supports d'enquête seront présentés au groupe de travail avant d'être passés à la phase "test " sur le terrain.

Au cours de la phase « test » dix (10) enquêteurs seront sur le terrain pendant trois (3) jours au niveau des BC identifiées par les consultants en vue du remplissage des fiches.

A l'issue de cette phase, une restitution sera effectuée devant le groupe de travail *ad hoc* pour examiner et éventuellement amender les résultats.

Chronogramme de la phase préparatoire de l'enquête

ACTIVITES	MOIS					
	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct
1. Elaboration des fiches d'enquête et du guide de remplissage (10j)			x			
2. Restitution fiches d'enquête et guide de remplissage (3j)			x			
3. Phase "test" (remplissage des fiches et analyse résultats) (15j)				x		
4. Restitution des résultats, observations sur le déroulement de la phase "test" et amendement fiches et guide (8j)				x		

Exécution de l'enquête

- **Formation des enquêteurs :**

Les responsables des services, les correspondants AC/POR et les chefs de districts agricoles seront formés pendant trois (3) jours au cours d'ateliers qui seront animés par les consultants. Les participants d'Agadez, Dosso, Tillabéri et Tahoua seront regroupés à Tahoua ; ceux de Diffa, Zinder et Maradi se retrouveront à Zinder.

- **Collecte des données :**

La collecte des données sera assurée par les cadres formés à cet effet, sous la responsabilité du Ministère du Développement Agricole. Il est prévu environ dix sept (17) jours de travail pour les cadres impliqués (recensement des BC, administration des questionnaires, supervision et collecte des questionnaires remplis). L'ensemble des dix mille villages agricoles sera concerné. Pour cela il est prévu le recrutement de cent vingt cinq (125) enquêteurs supplémentaires. La norme retenue est de deux villages par jour et par enquêteur pendant quinze (15) jours. Néanmoins, la durée de cette phase sera adaptée dans chaque zone pour tenir compte de la densité de banques céréalières et de la distance à parcourir.

c) Traitements des données et mise en place de la base de données :

La saisie des données sera faite avec un logiciel de base de données adapté et le traitement informatique sous SPSS 10.0.

La base de données sera élaborée sous MS Access (ou logiciel compatible). Elle devra permettre l'incorporation de données complémentaires et la diffusion régulière d'états de synthèse.

Une restitution intermédiaire des résultats de l'analyse sera faite devant le groupe de travail *ad hoc*.

Présentation des résultats de l'étude et définition des conditions de pérennisation de la base de données :

a) Atelier de restitution des résultats de l'étude et de mise à jour des données :

Il sera organisé à Maradi et durera trois (3) jours. Il regroupera les représentants de la Cellule Crises Alimentaires, du Ministère du Développement Agricole, du Ministère du Développement Communautaire (DDRL), de la Délégation de l'Union européenne, du Programme Alimentaire Mondial (PAM), les responsables régionaux et sous régionaux de l'AC/POR et les consultants. Soixante dix (70) participants sont prévus. Les promoteurs des banques céréalières (ONG, projets) et les partenaires au développement seront également invités, à leur charge.

b) Définition des conditions de pérennisation de la base de données :

Les conditions de maintenance et de mise à jour de la base de données devront être identifiées, dans une optique de minimisation des coûts, notamment inhérents aux enquêtes périodiques de collecte des données. Un budget prévisionnel pluriannuel sera établi et les modalités de financement étudiées.

Calendrier de l'exécution de l'enquête

ACTIVITES	MOIS					
	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril
1. formation des cadres (10j soit 5j/lieu de regroupement)		X	x			
2. collecte des données (17jours)			x			
3. missions de supervision (17j)			x			
4. saisie, analyse, traitement, rédaction rapport provisoire (35jours)				x		
5. atelier de restitution 3jours)			x			
6. finalisation et dépôt rapport final (7jours)					X	
					x	

VI – Ressources à mobiliser :

L'étude sera réalisée au niveau des sept (7) régions : Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri, Zinder et dans tous leurs arrondissements sauf Bilma.

L'allocation des ressources pour la réalisation des enquêtes au niveau de chaque arrondissement sera adaptée au nombre de villages à enquêter et aux distances à parcourir.

6.1 Ressources humaines

- Deux (2) consultants (voir TDR joints)
- Deux cadres de la Direction DAC/POR
- Sept (7) SR/AC/POR
- Trente cinq (35) correspondants AC/POR
- Cent soixante quinze (175) chefs de districts agricoles et cent vingt cinq (125) enquêteurs à recruter;
- sept (7) membres du groupe de travail (CCA, PAM, SAP, UE, PROPAN, CT MDA et DAC/POR)

Soit un effectif de trois cent cinquante trois (353) cadres et agents.

Ressources financières

ANNEXE 2 : TERMES DE REFERENCE DES CONSULTANTS

Contexte et justification

Au Niger, l'insécurité alimentaire revêt depuis les années 1980 un caractère chronique et affecte plus de 28% de la population rurale. Une étude sur la prévention et la gestion des crises alimentaires au Niger (CILSS, 1996) a montré que le Niger a connu 18 années d'excédent céréalier contre 20 années de déficit, entre les années 1960 et 1997. Environ 86% des entités administratives (arrondissements et communes urbaines) sont déclarées zones vulnérables à l'insécurité alimentaire par le Système d'Alerte Précoce (SAP) 1998.

Pour apporter une solution durable à cette préoccupation, le Gouvernement a adopté la Stratégie de Réduction de la pauvreté et élaboré une Stratégie de Développement Rural qui font de la sécurité alimentaire un des objectifs prioritaires. Il a auparavant mis en place en 1998, avec le soutien de ses partenaires au développement, un dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires et adopté en Août 2000 la Stratégie Opérationnelle de Sécurité alimentaire.

L'un des objectifs spécifiques visés, est l'amélioration de l'alimentation des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire à travers notamment une amélioration de l'accessibilité des ménages agricoles déficitaires aux produits alimentaires de base. Celle –ci peut être atteinte par la promotion des banques céréalières (BC).

Dans cette perspective, une étude de recensement des banques céréalières et de mise en place d'une banque de données régulièrement mise à jour sera conduite sous la coordination du Ministère du Développement Agricole.

Les présents termes de référence visent à définir les modalités de l'assistance technique à apporter au Ministère du Développement Agricole pour la réalisation de cette étude. Ils viennent compléter les termes de référence de l'étude.

II. Objectif de la consultation :

L'objectif de l'étude est d'apporter un appui technique au Ministère du Développement Agricole dans la réalisation d'une étude de recensement des banques céréalières et de mise en place d'une base de données pérennes. Ils auront notamment la responsabilité de :

- La préparation et l'organisation technique de la collecte de données ;
- La conception de la base de données, sa réalisation et l'étude de ses conditions de pérennisation ;
- La saisie, le traitement et l'analyse des données collectées ;
- L'organisation de l'atelier de restitution de l'étude ;
- La rédaction de rapports de l'étude.

III. Tâches à réaliser par les consultants :

Les consultants devront effectuer les tâches suivantes (liste non exhaustive) :

3.1 Préparation de l'enquête

- Identification des besoins des utilisateurs de la base de données (entretiens) ;
- Définition de l'architecture et du contenu de la base de données ;
- Prise de connaissance des conditions de réalisation et de résultats de l'enquête réalisée dans la région de Tillabéri ;
- Identification des variables à inclure dans les questionnaires d'enquête ;
- Préparation des questionnaires et du guide de remplissage ;
- Organisation de la restitution devant le groupe de travail ;
- Organisation et réalisation de la phase test ;
- Restitution des résultats de la phase test devant le groupe de travail.

3.2 Formation des enquêteurs

- Préparation matérielle des formations ;
- Préparation des supports de formation ;
- Animation des formations.

3.3 Collecte des données : mission de supervision avec deux cadres de la portion centrale.**3.4 Traitement des données et mise en place de la base de données :**

Saisie et traitement des données ;
 Réalisation de la base de données et intégration des données de l'enquête ;
 Analyse des données ;
 Organisation de la présentation intermédiaire au groupe de travail ad hoc.

3.5 Définition des conditions de pérennisation de la base de données :

- Définition de la périodicité de recueil des données ;
- Identification des sources d'information disponibles (nouvelles BC) ;
- Analyse des coûts de recueil de données ;
- Définition des responsabilités dans la maintenance de la base de données ;
- Établissement d'un budget prévisionnel pluriannuel.

3.6 Atelier de restitution des résultats de l'étude et de mise à jour de la base de données :

- Organisation matérielle de l'atelier ;
- Préparation, en lien avec le commanditaire de l'étude, du programme de l'atelier ;
- Prise de contact avec les éventuels intervenants extérieurs ;
- Animation de l'atelier de restitution ;
- Mise en place d'un mécanisme de suivi ;
- Rapport.

IV – Calendrier de réalisation de l'étude :

ACTIVITES	MOIS											
	mai	Juin	jult	août	sept	oct	nov	déc	janv	Fév	mars	avril
1. Préparation (36j)			x	x								
2. formation des cadres (10jours)								x				
3. collecte de données et mission de supervision (17jours)									X			
4. saisie, analyse, traitement, rédaction rapport provisoire (35jours)									x	x		
5. Atelier de restitution (3)											X	
6. finalisation et dépôt rapport final (7j)											x	

V Rapports

Les consultants devront fournir un rapport contenant :

- Un compte rendu du déroulement des différentes phases de l'étude ;

- Une note explicative sur l'architecture de la base de données son mode d'emploi ;
- La base de données (sur CD-ROM) ;
- Les résultats du traitement et de l'analyse des données collectées ;
- Les perspectives de pérennisation de la base de données (responsabilité, modalités de mise à jour, budget) ;
- Le compte rendu de l'atelier de restitution.
- Le rapport provisoire en cinq (5) exemplaires sera soumis à l'appréciation des commanditaires de l'étude dans les vingt et un (21) jours qui suivent la fin de remise des questionnaires renseignés aux consultants.
- Les consultants devront intégrer dans le rapport final toutes les observations faites par le commanditaire de l'étude et par le groupe de travail ad hoc. Le rapport final sera transmis en dix (10) exemplaires. L'intégralité des questionnaires d'enquête renseignés sera également transmise à la Cellule Crise Alimentaire.

VI – Profil des consultants :

La consultation sera effectuée par deux (2) consultants ayant un niveau de formation universitaire de troisième cycle et pouvant justifier d'une solide expérience de ce type d'enquête, de profil agronome ou économiste ou sociologue et statisticien spécialiste en base de données.

Ils devront avoir des compétences avérées dans les domaines suivants : management des organisations paysannes avec une expérience dans le domaine des BC, statistique, élaboration de base de données, connaissance de la problématique de la sécurité alimentaire et de commerce de céréales. Les candidatures féminines sont vivement souhaitées.

ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE "ORGANE DE GESTION"**RECENSEMENT DES BANQUES CERÉALIERES AU NIGER****QUESTIONNAIRE ORGANES DE GESTION**

Nom Enquêteur _____ Date Enquête _____

Nom Superviseur _____ Date de supervision _____

1. Indicateurs d'identification**1.1 Localisation**

Région _____ Département _____ Canton _____

Commune _____ Village _____ Code RGP/H 2001 _____

Type de village : (dam, hameau, camp) _____

Population totale _____ Hommes _____ Femmes _____

1.2 Identification de la banque céréalière (BC)

Année de création _____ Année de réhabilitation _____

- Est elle masculine _____ ou féminine _____ ou mixte _____
- Type de BC _____

1.3 Dans le village, existait-il une BC avant la création de celle-ci ?

Oui _____ Non _____

- Si oui pendant combien d'années a-t-elle fonctionné ? _____
- Si elle ne fonctionne plus, quelles en sont les raisons ?
 - Mauvaise gestion _____
 - Conflits entre les membres _____
 - Succession années déficitaires _____
 - Absence de suivi _____
 - Autres (préciser) _____

1.4 Qui est le promoteur de votre BC ?

- Votre village sur ressources propres _____
- Etat _____
- Organisme (préciser) _____
- Autres (préciser) _____

1.5. Au moment de la création de votre BC, quel a été l'appui dont elle a bénéficié ?

Organisme De l'appui	Nature de l'appui					
	Espèce (FCFA)	Céréales (kg)	Matériel		Formations	Suivi
			Nature	Nbre		

1.6 Votre BC a-t-elle bénéficié d'un appui après sa création ?
oui _____ non _____

Si oui quel type d'appui _____

1.7 Est-ce que le village est desservi par des infrastructures routières ?

Si oui, sont-elles praticables pendant la période de soudure (juin à octobre) ? oui
_____ non _____

2. Indicateurs institutionnels

2.1 Votre BC a-t-elle un agrément ? Oui _____ non _____
Si non pourquoi ?

- Dossiers en instance ? _____
- Manque de dossier ? _____
- Manque d'information ? _____

2.2 Votre BC dispose-t-elle d'organes de gestion ? Oui _____ Non _____
Si oui lesquels ?

- Comité de gestion _____
- Quelle est la composition du comité de gestion ?

Désignation du poste	Répartition par sexe	
	Hommes	Femmes
Président		
Vice président		
Secrétaire		
Trésorier		
Trésorier adjoint		

- Comité de contrôle _____

Quelle est la composition du comité de contrôle ?

Désignation du poste	Répartition par sexe	
	Hommes	Femmes
1 ^{er} commissaire aux comptes		
2 ^{ème} commissaire aux comptes		
3 ^{ème} commissaire aux comptes		

2.3 Les membres de votre BC ont-ils reçu des formations en vie associative ?

Oui _____ Non _____

Si oui combien de fois _____

2.4. Les membres du comité de gestion ont-ils reçu de formation ? Oui

_____ non _____

Si oui dans quel(s) domaine(s) ?

- Alphabétisation _____ Nbre de fois _____
- Gestion financière _____ Nbre de fois _____
- Gestion des stocks _____ Nbre de fois _____
- Activités génératrices de revenu (préciser le type)
_____ Nbre de fois _____

Y'a-t-il eu renouvellement des membres du comité de gestion ? oui ___ non _

Si oui combien de fois _____

Quels en sont les motifs ? _____

Les nouveaux membres ont-ils reçu de formation après leur élection ?

oui ___ non _____

Dans quel(s) domaine(s) ? _____

- Alphabétisation _____ Nbre de fois _____
- Gestion financière _____ Nbre de fois _____
- Gestion des stocks _____ Nbre de fois _____
- Activités génératrices de revenu (préciser le type)
_____ Nbre de fois _____

Par domaine, qui a dispensé cette formation ?

- | Domaine | Organisme |
|---|------------------|
| • Alphabétisation _____ | _____ |
| • Gestion financière _____ | _____ |
| • Gestion des stocks _____ | _____ |
| • Activités génératrices de revenu (préciser) _____ | _____ |

2.5. Quel(s) mode(s) de cession de produits utilise votre BC ?

- Vente au comptant : oui _____ non _____
- Vente à crédit: oui _____ non _____
- Vente mixte (au comptant et à crédit) oui _____ non _____

Qui décide du mode de cession ? _____

2.6 Votre BC vend t-elle aux non-membres ? oui _____ non _____

Si oui y'a t-il une différence de prix de cession aux membres et non-membres oui _____ non _____ préciser les prix membres _____ non membres _____

2.7. Votre BC applique t-elle une marge bénéficiaire ? Oui _____ Non _____

Si oui, préciser la différence en quantité (Kg) ou en FCFA :

- Vente au comptant _____ FCFA
- Vente à crédit _____ FCFA

2.8. Quel(s) mode(s) de remboursements utilise votre BC ?

- En nature _____
- En espèce _____
- En nature et en espèce (mixte) _____

2.9. Votre BC utilise-t-elle des outils de gestion ? oui _____ non _____

Si oui lesquels ?

- Bons d'entrée _____
- Bons de livraison _____
- Fiches d'inventaire de matériel _____
- Livre de stock _____
- Livre de caisse _____
- Livre de banque _____
- Autres (à préciser) _____

Qui assure la tenue des documents de gestion ?

- Le trésorier _____
- Le président _____
- Une tierce personne (préciser) _____

2.10. Où sont déposés les fonds de votre BC ?

- Au village _____
- Compte MEC _____
- Compte bancaire _____
- Compte CCP _____

2.11. Les membres de votre BC tiennent-ils des assemblées générales (AG) ?
oui _____ non _____

Si oui, combien de fois par an ? _____

Les réunions en AG sont-elles sanctionnées par des procès verbaux ? oui
_____ non _____

Si non, pour quelles raisons les AG ne sont pas tenues ?

- Gestion non participative _____
- Conflits entre les responsables des organes de gestion _____
- Méconnaissance _____
- Autres (préciser) _____

2.12. Votre BC organise t-elle des réunions d'évaluation de ses activités ?

Oui _____ non _____

Si oui avec qui sont-elles organisées ?

- les membres de la BC seulement _____
- avec l'assistance des personnes extérieures (préciser les structures promoteur, agent de l'Etat, cabinet d'expertise) _____

et quelle est la fréquence de ces réunions ?

- une (1) fois/an _____
- tous les deux (2) ans _____
- autres (à préciser) _____

Si non pourquoi les réunions d'évaluation ne sont pas organisées ?

et citer les principales raisons _____

3. Indicateurs physiques

- 3.1. Votre BC dispose t-elle d'un magasin ? oui _____ non _____
 Si oui, de quel type ? Banco _____ Semi-dur _____ Dur _____
 Toit : tôle _____ , banco _____
 Plancher : ciment _____ sable _____
 Quelles sont ses dimensions (m) ? Longueur _____ Largeur _____ Hauteur _____
 Comment le magasin a-t-il été construit ?
- Participation paysanne
 Nature _____
 espèce _____ FCFA
 - Partenaire extérieur
 Nature _____
 espèce _____ FCFA

Dans quel état se trouve le magasin ? Bon _____ Passable _____ Mauvais _____

Besoin de réparation oui _____ non _____ si oui préciser la nature _____
 Besoin de reconstruction (si bâtiment effondré) oui _____ non _____

- 3.2. Votre BC dispose-t-elle de matériel d'équipement ?
 oui _____ non _____

Si oui préciser la nature, le nombre et l'état en remplissant le tableau ci-après :

Matériel	Nombre	Etat	
		Utilisable	Non utilisable
Palette			
Pulvérisateur			
Bascule			
Charrette			
Sacs vides			
Sondes			
Autres (à préciser)			

4. Indicateurs socio-économiques

4.1. Est-ce que dès au départ tous les habitants du village sont membres fondateurs de votre BC ? Oui _____ Non _____

Si oui combien sont-ils _____
 Si non qui en ont été les membres fondateurs ?
 Hommes _____ Femmes _____ Total _____
 Actuellement combien de membres compte votre BC ?
 Hommes _____ Femmes _____ Total _____
 pourquoi cette évolution ? (Citer les principales raisons) :

4.2. Quelle est la population totale bénéficiaire de votre BC ?

Noms de villages desservis par la BC	Population

Total	

4.3 Quelle était la quantité du stock initial de votre BC ?

Denrées : _____ Kg
 _____ Kg
 _____ Kg
 _____ Kg

Comment a été constitué le stock initial ?.

Désignation	Appui en nature			Appui en espèce	Valeur totale de l'appui
	Denrées	Quantité (kg)	Valeur à l'achat		
Participation paysanne					
Organisme extérieur					
Total	-	-			

4.4 Le stock initial a-t-il été reconstitué ? oui _____ non _____

Si oui combien de fois/an ? _____

Si non pourquoi ?

- Mauvaise production _____
- Mauvaise gestion _____
- Phénomènes exceptionnels :
- Inondation _____ incendie _____ autres _____

4.5. Quel est le stock actuel de votre BC ? (prenez le soin de vérifier l'existence physique du stock)

Denrées : _____ Mil _____ Kg
 : _____ Sorgho _____ Kg
 : _____ Riz _____ Kg
 : _____ Maïs _____ Kg

4.6. Quel est le stock actuel de votre BC ?

Denrées	Nbre de sacs	Poids du sac	coût du sac		Année d'achat
			coût à l'achat	coût actuel	
Total					

4.7. Le stock actuel de votre BC a-t-il subi un traitement phytosanitaire quelconque ?

oui _____ non _____

Si oui précisez la nature (Insectes, rongeurs, ou reconditionnement) ?

4.8. Quel est l'état sanitaire du stock ?

Mauvais _____ moyen _____ bon _____ si stock est en mauvais état, donner les raisons

Denrée avariée à l'achat _____ Attaques d'insectes _____ Moisissures _____

Mauvais entreposage _____

Autres (préciser) _____

4.9. De quelle manière le stock actuel a-t-il été reconstitué ?

Produit des ventes _____ Cotisation des membres _____ Appui extérieur _____

4.10. A quelles périodes les approvisionnements sont-ils effectués ? (préciser les mois) _____

4.11. Pourquoi les approvisionnements sont-ils effectués à ces périodes ?

Prix intéressants _____ contrainte de renouvellement (préciser la contrainte de renouvellement) _____

4.12. Comment se font les approvisionnements ?

- Après des paysans _____
- Sur le marché _____
- Après des commerçants fournisseurs _____
- Suite à une bourse céréalière _____
- Remboursements des crédits en nature _____

Qui fait les approvisionnements ? Individus _____ comité d'achat _____ autres (préciser) _____

4.13. Au cas où les approvisionnements sont effectués sur les marchés, quels sont ces marchés et leur distance du village de la BC ?

Marchés _____ Distance _____

Quelle quantité de céréales avez vous achetée cette année _____ Kg?

4.14. Quel est le montant du solde actuel de la BC?

- auprès du trésorier _____ FCFA
- dans le compte _____ FCFA
- Autres (préciser) _____ Montant _____ FCFA

4.15. Quel est le montant des prêts actuels non remboursés ? _____ FCFA

Ce montant correspond à :

Quantité de produits céréales _____ Kg

Quantité autres produits que céréales _____ Kg

4.16. Est-ce que votre BC fournit d'autres services au village ? oui _____ non _____

Si oui, lesquels ? _____

-
- Matériel (achat de matériel mis à la disposition du village) _____ Montant FCFA
 - Contribution en espèce _____ (montant en FCFA)
 - Entretien /infrastructures _____ Montant en FCFA

4.17. Est-ce que votre BC fait des prestations de service ? oui _____ non _____
(Stockage d'engrais et autres produits)

Si oui sont-elles gratuites ? _____ ou rémunérées ? _____

Si elles sont rémunérées quel est le montant encaissé _____ FCFA

4.18. Quels sont les principaux avantages que procure votre BC aux bénéficiaires ?

- Accessibilité physique et financière aux céréales _____
- Facilité de crédit _____
- Gain de temps _____
- Financement d'autres activités économiques _____
- Formation des membres _____
- Crédit pour les événements sociaux (baptêmes, mariages, décès, évacuations) ?

Autres (à préciser) _____

4.19. Quelles sont les principales difficultés que rencontre votre BC ? Citez-nous trois (3)
les plus importantes :

- Formation/Suivi _____
- Manque de matériels _____
- Difficultés d'entretien _____
- Difficultés d'approvisionnement _____
- Difficultés de recouvrement _____
- Difficultés de réunion des membres _____
- Besoins des populations importants _____
- Autres (à préciser) _____

ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRE "CHEF DE MENAGE"**RECENSEMENT DES BC AU NIGER
QUESTIONNAIRE CHEF DE MENAGE**

Date d'entretien : _____ Enquêteur _____
 Date de supervision _____ Superviseur _____
 Région _____ Département _____ Canton _____
 Village _____ Code RGPH d'identification du village _____
 Nom du chef du ménage _____ Age : _____ sexe _____
 Taille et composition du ménage :
 Total _____ Hommes _____ Femmes _____ Enfants _____ Nombred'actifs _____

Y- a-t-il une BC dans votre village ? oui _____ non _____

- Si oui êtes-vous membre de la BC ? oui _____ non _____

Y'a t-il d'autres membres de votre famille qui sont également membres de la BC ?

Oui _____ non ____ Si oui lesquels ? (nombre) _____

1. Appréciation de la BC au plan alimentaire :

1.1 Quelle a été votre production en mil et sorgho l'année dernière?

- Mil (nombre de bottes) _____
- Sorgho (nombre de bottes) _____
- _____

1.2 Est-ce que cette production couvre vos besoins en céréales de cette année ?

Oui _____ Non _____

Si non, comment est-ce que ces besoins seront-ils couverts ?

- achats sur le marché _____
- achats au niveau de la BC _____
- emprunts _____
- aide des parents _____
- autres (préciser) _____

1.3 Pendant quelle période de 2005 avez-vous fait recours à la BC pour couvrir vos besoins en céréales ? (préciser les mois) _____

1.4 Quelle est la quantité totale de céréales que vous avez achetée auprès de la BC pendant cette période ? _____ kg

1.5 Avez vous eu recours à d'autres sources d'approvisionnement en céréales que la BC l'année dernière ? Oui _____ ou non _____

Si oui est- ce que vos besoins ont «été couverts ? Oui _____ ou Non _____

Pour quelles raisons avez-vous eu recours à ces sources d'approvisionnement ?

- La BC pratique des prix élevés _____
- La BC n'accorde pas de crédit _____
- La BC ne vend pas aux non-membres _____
- Le stock de la BC est insuffisant _____

- Autres (préciser) _____

1.6 Comment avez-vous accédé aux produits de la BC ?

- Membre de la BC _____
- Tout le monde a cette possibilité _____
- Achat au comptant uniquement _____
- Achat à crédit et au comptant _____

1.7 Si vous avez acheté des céréales à crédit auprès de la BC, quel a été le mode de remboursement ?

- Remboursement en nature _____
- Remboursement en espèce _____

1.8 Pensez-vous que la BC survient aux besoins alimentaires du village ou des villages en période de soudure ? Oui _____ non _____

Si non pourquoi ?

Insuffisance de stocks de la BC _____

Nombre important de villages desservis par la BC _____

Autres (précisez) _____

2. Appréciation de la BC au plan économique et social

2.1. Vendez-vous une partie de votre production à la BC ?

oui _____ non _____

Si oui pourquoi ?

Prix rémunérateur _____

Gain de temps _____

Economie des frais de transport _____

Autres (précisez) _____

Si non Pourquoi _____

2.2. Quels autres avantages vous procure la BC ?

- Petit crédit :
 - Petit commerce _____
 - Artisanat _____
 - Petit élevage _____
 - Achat Intrants agricoles (préciser) _____
 - Autres (précisez) _____

- Disponibilité de produits de première nécessité autres que les céréales offertes par la BC _____

- Est-ce que la BC vous fait du crédit pour les évènements sociaux (baptêmes mariages, décès) ? oui _____ non _____
- Est-ce que la BC a une fois financé des activités d'intérêt public ? oui _____ non _____

si oui lesquelles _____

ANNEXE 5 : LISTE DES VARIABLES DE LA BASE DE DONNEES

1. REGION nom de la région
2. DEPT nom du département
3. CANTON nom du canton
4. COMM nom de la commune
5. VILLGE nom du village
6. CRGPH code RGPH
7. TYPV type de village
8. POPT population totale
9. HOMM nombre d'hommes
10. FEMM nombre de femmes
11. ANRBC année de réhabilitation de BC
12. GENRBC quel est le genre de la BC ?
13. ANCRBC année de création de BC ?
14. LONG quelle sa longueur ?
15. LARGE quelle est sa largeur ?
16. HAUTEUR quelle est sa hauteur ?
17. NOMORA nom de l'organisme de l'appui
18. BCAGRM votre BC, a-t-elle un agrément ?
19. BCORG votre BC, dispose t-elle d'un organe de gestion ?
20. MBCGE les membres de comité de gestion, ont-ils reçu de formation ?
21. QUTTIN quelle est la quantité du stock initial de votre BC ?
22. QUELSTA quel est le stock actuel ?
23. MODCESP quel mode de cession de produits utilise votre BC ?
24. BCOUG votre BC, utilise-t-elle des outils de gestion ?
25. FONDBC où sont déposés les fonds de votre BC ?
26. MEBAG les membres de votre BC, tiennent-ils des AG ?
27. REUNIOPV les réunions, sont-elles sanctionnées par des PV ?
28. VOTRBC votre BC, organise t-elle des réunions d'évaluation ?
29. BCMAG votre BC, dispose t-elle d'un magasin ?

-
30. BESOIREP votre BC, a-t-elle besoin de réparation ?
 31. SIOUINAT si oui, de quelle nature ?
 32. BESORECO votre BC, a-t-elle besoin de reconstruction ?
 33. BCMAEQ votre BC dispose t-elle de matériel d'équipement ?
 34. ACTCMBR actuellement combien de membres compte votre BC ?
 35. NBRHOM nombre d'hommes ?
 36. NBREFM nombre de femmes ?
 37. QUPOPB quelle est la population totale bénéficiaire de votre BC ?
 38. NOVIDS nombre de villages desservis ?
 39. MONSABC quel est le montant du solde actuel de la BC ?
 40. MOPNR quel le montant des prêts non remboursés ?
 41. DIFCBC quelles sont les principales difficultés que rencontre votre BC?

ANNEXE 6 : LISTE DES ORGANISMES D'APPUI AUX BC

Organismes d'appui	Nom de la région								Total
	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Niamey	
Non déterminé	5	5	60	12	29	105	7		223
A & A							1		1
ABC						7			7
ACF	19								19
ACOPAM				3					3
ACOPEC						4			4
ADD						41		1	42
ADECB					8				8
ADECB/LWR					10				10
ADL						1			1
AFAAC					3				3
AFRICA 70							63		63
AFRICARE	43	13			1	5			62
AFRIQUE VERTE						31	4		35
AFVP			3						3
AGRICULTURE						1			1
AIDE & ACTION			10			18	2		30
AMA				1		1			2
AMIS DE FRANCE	1					1			2
ANNOURA						18			18
ANPIP				3	1				4
APEC					1				1
APGR			1						1
APOR						6			6
APPORT CANADA			1						1
AQUADEV			1	1			27		29
AREN		21		16		10			47
ARMPD			21						21
AROP						2			2
ASAPI					45		47		92
ASEFER			1						1
ASERTER						1			1
ASSOCIAT° NIYA						1			1
AT			3						3
ATHIS-MONS						2			2

ATT			1						1
BAD					3				3
BAD PMR						1			1
BCCI							1		1
BIT				5	1		247		253
BON NAFA						22			22
BUCO			6						6
CAD			1	1	1				3
CADELT						15			15
CANADA			1						1
CAPAN		2							2
CARE		7	4	175	115	15	4		320
CARITAS			11		1	7	6	1	26
CATHWELL						1			1
CCA	6	39	13	22	54	88	4		226
CEB				12					12
CECI			2						2
CEE							1		1
CENTRE DE SERV							2		2
CFD						2			2
CHRG		1							1
CLUSA				1		3			4
CNCV			1						1
COOP FRANCE					1				1
COOP HINFANI			2						2
COOP JAPON					1				1
COOP SUISSE			1			1			2
CORPS PAIX				4	5	4	4		17
COSPE					1				1
CROIX ROUGE	1		1		1				3
CRS				1		1			2
CSAOC							1		1
CTB			2						2
DAROL						5			5
DEC							4		4
DIRGUA					1				1
EAU VIVE				7					7
EDP ALWACHI				1					1
EGLISE SALOMON				1					1

EIRENE					2				2
ENFANTS MONDE	DU				17				17
FAO			4	4		5			13
FE FUMA				1					1
FEC						1			1
FED	1								1
FED MARAICHERE						1			1
FIDA	1	11		5	2				19
FLCD/RP					2				2
FLCD/RPIZ					4				4
FOND ITALIEN					13				13
FSIL			1	35					36
FUBC					66				66
FVD				1					1
GAKASSINEY						1			1
GAPEC							12		12
GROUPEMENT						1			1
GTZ	6				9				15
GYARA						2			2
HED TAMAT						5			5
HGR (ONG AROP)						1			1
HKI			1						1
I & A		16							16
IDA						1			1
JALDA						1			1
JEMED					7				7
JICA					1				1
JUVISI						8			8
KARKARA						3	2		5
KATHWELL						4			4
KOKARI			17			1			18
LACIM							1		1
LWR/GYARA						1			1
MADDABAN			28						28
MAIRIE						1			1
MAKANI						1			1
MEVCO		13							13
MIS. CATHOLIQUE						9			9
MOORIBEN			18			29			47

MUTUELLE				1					1
NIGER CENTRE							1		1
ONG		1			3				4
ONG ADL			1						1
ONG BANI MATE						1			1
ONG BOGU						46			46
ONG GOMNI						19			19
ONG GOULBI				2					2
ONG GUIDAOUNIA					5				5
ONG HILIKOREY			1						1
ONG SOFEMA			6						6
ONG TAMAT	4								4
ONG TAREDANI				1					1
ONG THIEBON					3				3
ONG TILALATT	3								3
ONG TIMININAK						1			1
ONPHDB			4			1			5
OP				2	1	8			11
OXFAM CANADA						1			1
PAC	10	1	7	5	20	18	9	2	72
PADAZ							17		17
PADEL			3	21			16		40
PADL		125		14		31	28		198
PAGRSP							1		1
PAGT						2			2
PAM			13	38	16	12	4	21	104
PASADOP						53			53
PASP						20			20
PBVT					99				99
PCAN						1			1
PCD 2			2	1		16			18
PCLCP						56	37		93
PDAAT			8						8
PDLT						10			10
PDRADM					31				31
PDRIZ							1		1
PDRT					15				15
PGRN			50	24		18	11		103
PGTF						63			63
PGTN						1			1

PI KEITA					144				144
PLAN NIGER			16			2			18
PLGT						1			1
PMR-RFA						2			2
PMRNN	8				1				9
PN7				4					4
PNN/GTZ					1				1
PNUD							2		2
PPI							1		1
PPISZ							1		1
PPIZ							1		1
PPODR					1				1
PPR						1			1
PPZ							1		1
PREMIERE URGENC	1								1
PRIVAT					8				8
PRIVE EUROPEEN						2			2
PRNKO			2						2
PROJ. ENERGIE2						1			1
PROJET						1			1
PROJET DANOIS		2					3		5
PROJET HYDRO			1						1
PROJET IDA			1						1
PROJET INTEGRE							1		1
PROJET INTRANTS				5		1			6
PROJET ISA			3						3
PROJET MARE					1				1
PROSAM							1		1
PROSEL				1					1
PROXEL				4					4
PROZOPAS	10			12	33				55
PRP			10	14		2			26
PSSA/PI						1			1
PTTF						1			1
SAP							3		3
SARAP		15							15
SDSA						1			1
SNV			6			21			27
SOS SAHEL		1	3	4		12			20

SOUMPO				1					1
SUISSE AID			1	1					2
TAGAZ						1			1
TAHOUA VERT					1				1
TARKA					22				22
TARTIT						1			1
TEARFUND			1						1
THIEBON						5			5
TILLALT	5								5
UE							1		1
UEE-CAD			2						2
UEEPN			2		3				5
UNICEF	22			111	44	3	69		249
UNION						1			1
UNION KANDE G						1			1
UNION KANDJI						1			1
URC						1	1		2
URPAD			1						1
USAID/SAP							5		5
WORLD VISION				48		53	41	2	144
ZARESE			5		3				8
ZONTA 70					2				2
missiong	1								1
Total	147	273	365	626	863	990	696	27	3.987

ANNEXE 7 : VIABILITE DES BC PAR ORGANISME D'APPUI

Organismes d'appui	BC non viables		BC stables		BC viables		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Non déterminés	35	33,7	31	29,8	38	36,5	104	100,0
ABC	3	75,0	1	25,0			4	100,0
ACF	4	33,3	5	41,7	3	25,0	12	100,0
ACOPAM	1	100,0					1	100,0
ACOPEC			1	100,0			1	100,0
ADD	14	36,8	19	50,0	5	13,2	38	100,0
ADECB	1	25,0	1	25,0	2	50,0	4	100,0
ADECB/LWR			1	33,3	2	66,7	3	100,0
AFAAC	3	100,0					3	100,0
AFRICA 70	7	16,7	32	76,2	3	7,1	42	100,0
AFRICARE	16	48,5	14	42,4	3	9,1	33	100,0
AFRIQUE VERTE	7	46,7	4	26,7	4	26,7	15	100,0
AFVP	2	66,7			1	33,3	3	100,0
AIDE & ACTION	6	28,6	12	57,1	3	14,3	21	100,0
AMA	1	50,0			1	50,0	2	100,0
AMIS DE FRANCE					1	100,0	1	100,0
ANNOURA	11	78,6	3	21,4			14	100,0
ANPIP	1	100,0					1	100,0
APEC	1	100,0					1	100,0
APGR	1	100,0					1	100,0
APOR			2	66,7	1	33,3	3	100,0
APPORT CANADA	1	100,0					1	100,0
AQUADEV	5	26,3	12	63,2	2	10,5	19	100,0
AREN	21	56,8	15	40,5	1	2,7	37	100,0
ARMTD			6	40,0	9	60,0	15	100,0
AROP			2	100,0			2	100,0
ASAPI	5	10,9	24	52,2	17	37,0	46	100,0
ASEFER			1	100,0			1	100,0
ASERTER	1	100,0					1	100,0
ASSOCIAT° NIYA	1	100,0					1	100,0
AT	2	100,0					2	100,0
ATHIS-MONS			1	100,0			1	100,0
ATT					1	100,0	1	100,0
BAD	2	66,7			1	33,3	3	100,0
BCCI	3	100,0					1	100,0

BIT	63	51,2	46	37,4	14	11,4	123	100,0
BON NAFA	4	18,2	7	31,8	11	50,0	22	100,0
BUCO	3	50,0	1	16,7	2	33,3	6	100,0
CAD			1	100,0			1	100,0
CADELT	3	30,0	6	60,0	1	10,0	10	100,0
CANADA			1	100,0			1	100,0
CARE	37	27,4	48	35,6	50	37,0	135	100,0
CARITAS	5	38,5	4	30,8	4	30,8	13	100,0
CATHWELL					1	100,0	1	100,0
CCA	82	57,3	47	32,9	14	9,8	143	100,0
CEB	1	25,0	1	25,0	2	50,0	4	100,0
CECI	2	100,0					2	100,0
CENTRE DE SERV			2	100,0			2	100,0
CFD			2	100,0			2	100,0
CHRG	1	100,0					1	100,0
CLUSA	2	100,0					2	100,0
COOP HINFANI			2	100,0			2	100,0
COOP JAPON	1	100,0					1	100,0
COOP SUISSE			1	100,0			1	100,0
CORPS PAIX	1	14,3	4	57,1	2	28,6	7	100,0
COSPE	1	100,0					1	100,0
CROIX ROUGE			1	33,3	2	66,7	3	100,0
CSAOCP	1	100,0					1	100,0
DAROL	3	75,0	1	25,0			4	100,0
DEC			1	100,0			1	100,0
EAU VIVE	1	25,0			3	75,0	4	100,0
EDP ALWACHI			1	100,0			1	100,0
ENFANTS MONDE	17	100,0					17	100,0
FAO	3	30,0	6	60,0	1	10,0	10	100,0
FEC	1	100,0					1	100,0
FIDA	9	64,3	5	35,7			14	100,0
FLCD/RP					1	100,0	1	100,0
FLCD/RPIZ			1	100,0			1	100,0
FOND ITALIEN			1	25,0	3	75,0	4	100,0
FSIL	2	14,3	8	57,1	4	28,6	14	100,0
FUBC	6	46,2	4	30,8	3	23,1	13	100,0
GAPEC	2	25,0	4	50,0	2	25,0	8	100,0
GTZ	5	45,5	5	45,5	1	9,1	11	100,0
GYARA	2	100,0					2	100,0
HED TAMAT	1	33,3	2	66,7			3	100,0

HGR (ONG AROP)	1	100,0					1	100,0
HKI	1	100,0					1	100,0
I & A	4	28,6	9	64,3	1	7,1	14	100,0
IDA	1	100,0					1	100,0
JALDA	1	100,0					1	100,0
JEMED	1	33,3	2	66,7			3	100,0
JUVISI	1	20,0	3	60,0	1	20,0	5	100,0
KARKARA	2	100,0					2	100,0
KATHWELL			1	50,0	1	50,0	2	100,0
KOKARI	2	33,3	3	50,0	1	16,7	6	100,0
LACIM					1	100,0	1	100,0
LWR/GYARA			1	100,0			1	100,0
MADDABAN	2	15,4	8	61,5	3	23,1	13	100,0
MEVCO	8	88,9			1	11,1	9	100,0
MIS. CATHOLIQUE	2	33,3	2	33,3	2	33,3	6	100,0
MOORIBEN	5	29,4	4	23,5	8	47,1	17	100,0
NIGER CENTRE					1	100,0	1	100,0
ONG?	2	66,7	1	33,3			3	100,0
ONG ADL	1	100,0					1	100,0
ONG BANI MATE					1	100,0	1	100,0
ONG BOGU	7	23,3	18	60,0	5	16,7	30	100,0
ONG GOMNI			17	100,0			17	100,0
ONG GUIDAOUNIA			1	100,0			1	100,0
ONG SOFEMA	1	16,7			5	83,3	6	100,0
ONG TAMAT		1	100,0				1	100,0
ONG THIEBON			1	100,0			1	100,0
ONG TILALATT	1	100,0					1	100,0
OP	1	33,3	1	33,3	1	33,3	3	100,0
PAC	14	38,9	13	36,1	9	25,0	36	100,0
PADAZ	5	45,5	5	45,5	1	9,1	11	100,0
PADL	112	63,6	49	27,9	15	8,5	176	100,0
PADI	3	100,0					3	100,0
PAGRSP			1	100,0			1	100,0
PAGT	1	100,0					1	100,0
PAM	20	37,7	25	47,2	8	15,1	53	100,0
PASADOP	10	33,3	11	36,7	9	30,0	30	100,0
PASP	6	60,0	4	40,0			10	100,0
PBVT	9	45,0	7	35,0	4	20,0	20	100,0
PCAN	1	100,0					1	100,0
PCD 2	6	35,3	6	35,3	5	29,4	17	100,0

PCLCP	20	42,6	19	40,4	8	17,0	47	100,0
PDAAT	2	50,0	1	25,0	1	25,0	4	100,0
PDLT	8	88,9	1	11,1			9	100,0
PDRADM	3	30,0	6	60,0	1	10,0	10	100,0
PDRIZ	1	100,0					1	100,0
PDRT	14	100,0					14	100,0
PGRN	27	49,1	19	34,5	9	16,4	55	100,0
PGTF	29	54,7	16	30,2	8	15,1	53	100,0
PGTN	1	100,0					1	100,0
PI KEITA	26	50,0	16	30,8	10	19,2	52	100,0
PLAN NIGER			4	66,7	2	33,3	6	100,0
PLGT	1	100,0					1	100,0
PMR-RFA	1	100,0					1	100,0
PMRNN	1	20,0	3	60,0	1	20,0	5	100,0
PN7			2	100,0			2	100,0
PNN/GTZ	1	100,0					1	100,0
PNUD	2	100,0					2	100,0
PPI			1	100,0			1	100,0
PPISZ					1	100,0	1	100,0
PPR	1	100,0					1	100,0
PREMIERE URGENC	1	100,0					1	100,0
PRIVAT	1	50,0	1	50,0			2	100,0
PRIVE EUROPEEN			2	100,0			2	100,0
PRNKO	2	100,0					2	100,0
PROJ. ENERGIE2	1	100,0					1	100,0
PROJET DANOIS	3	100,0					3	100,0
PROJET HYDRO					1	100,0	1	100,0
PROJET INTRANTS	1	25,0	1	25,0	2	50,0	4	100,0
PROJET MARE			1	100,0			1	100,0
PROSAM			1	100,0			1	100,0
PROXEL	2	66,7	1	33,3			3	100,0
PROZOPAS	15	57,7	7	26,9	4	15,4	26	100,0
PRP	3	30,0	7	70,0			10	100,0
PSSA/PI	1	100,0					1	100,0
PTTF			1	100,0			1	100,0
SAP			1	100,0			1	100,0
SARAP	6	40,0	9	60,0			15	100,0
SDSA					1	100,0	1	100,0
SNV	4	50,0	2	25,0	2	25,0	8	100,0
SOS SAHEL	3	20,0	10	66,7	2	13,3	15	100,0

SUISSE AID			1	100,0			1	100,0
TAGAZ	1	100,0					1	100,0
TAHOUA VERT	1	100,0					1	100,0
TARKA	3	42,9	2	28,6	2	28,6	7	100,0
TEARFUND					1	100,0	1	100,0
THIEBON	1	33,3			2	66,7	3	100,0
TILLALT	2	40,0	3	60,0			5	100,0
UEEPN			1	100,0			1	100,0
UNICEF	52	43,0	47	38,8	22	18,2	121	100,0
URPAD			1	100,0			1	100,0
USAID/SAP	3	100,0					3	100,0
WORLD VISION	25	27,5	42	46,2	24	26,4	91	100,0
ZARESE	1	50,0	1	50,0			2	100,0
MISSIONG			1	100,0			1	100,0
Total	914	42,6	824	38,4	406	18,9	2.144	100,0